

## Le supportérisme Ultra à Marseille : des modes de construction identitaire différents

Iouri Bernache-Assollant, M.F. Lacassagne & P. Bouchet  
PREPOS, UFR STAPS campus Montmuzard, Dijon

### Objectif de l'étude

Cette étude compare les modes de construction identitaire entre les deux principaux groupes de supporters Ultra de l'Olympique de Marseille : Les South Winners (SW) et le Commando Ultra (CU). Même si les deux groupes de supporters supportent la même équipe de football, on s'attend néanmoins aux vues de la littérature sociologique qu'ils construisent leur identité différemment, ce qui doit se traduire par un positionnement particulier dans le champs des différents acteurs footballistiques.

En conséquence, l'étude des fanzines (magazines des supporters de football) propres à chaque groupe devrait permettre de préciser ces différences.

### Méthode

Cette étude s'inscrit dans le champs de la psychologie sociale du langage.

L'accès aux représentations des rapports que chaque groupe entretient avec les différents acteurs footballistiques s'est donc appuyé sur un recueil des différents indicateurs présents dans les fanzines.

### Le corpus

Le support de notre étude est le récit de 40 rencontres de championnat de France de football opposant l'Olympique de Marseille à des équipes françaises entre la saison 1997 et 2003, ces récits étant présents dans le fanzine propre aux SW et celui propre au CU.

### L'analyse

Afin d'accéder aux rapports que chacun des deux groupes va entretenir avec l'OM, les autres groupes de supporters marseillais, l'équipe adverse et les supporters adverses, nous avons tout d'abord repéré l'existence ou l'absence du rapport à chacun de ces groupes, à travers les référents noyaux indicants les référents groupes humains, c'est-à-dire « l'ensemble des termes désignant dans un discours le même objet » (Ghiglione, Matalon, et Bacri, 1985). La collecte de ces « référents noyaux » nous a permis de montrer l'importance avec laquelle les SW et le CU ont mis en scène les différentes entités humaines. Les objets de l'environnement que les groupes de supporters ont mis en scène ont été positionnés soit comme appartenant à l'Endogroupe, soit comme appartenant à l'Exogroupe selon le principe de la catégorisation sociale (Tajfel, 1981). Ensuite, nous avons étudié plus précisément les relations de chaque groupe avec les sous catégories de l'Endogroupe et de l'Exogroupe. Pour cela, le deuxième indicateur utilisé renvoyait à la place des termes dans la proposition (sujet ou complément, c'est-à-dire actant ou acté), (Castel et Lacassagne, 1994).

### Principaux résultats

Il existerait deux types de construction identitaire différents chez les South Winners et le Commando Ultra.

- D'un côté le CU, qui semble symboliser la forme actuelle de supportérisme Ultra, en mettant en place une construction identitaire de type « égocentrique », c'est-à-dire que l'objet primordial de leur passion au football n'est plus seulement le sport, le club, l'équipe, mais surtout le groupe lui-même.

- D'un autre côté les SW, qui eux semblent revendiquer leur appartenance à un club, et même à une ville, Marseille, s'assimilant beaucoup plus que le CU à l'Endogroupe « supporters marseillais » et construisant leur identité dans l'opposition avec les supporters adverses.

Cette étude semble permettre de dépasser le simple critère du niveau d'identification à l'équipe comme prédicateur des comportements des groupes de supporters.

### Références

- Bourhis, Y. & Leyens J.-P. (1999). *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*. Spirmont: Mardaga.
- Bromberger C., (1995). *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris: Edition de la maison des sciences de l'homme.
- Castel, P., & Lacassagne, M.F. (1994). Un indicateur psychosocial : la position syntaxique. *Canadian Journal of Experimental Psychology*, 49, 121-129.

- Ghiglione, R., Matalon, B., & Bacri, N. (1985). *Les dires analysés : l'analyse propositionnelle de discours*. Paris: PUV.
- Tajfel, H. (1981). *Human groups and social categories*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Wann, D.L., & Branscombe, N.R. (1993). Sports fans : Measuring degree of identification with the team. *International Journal of Sport Psychology*, 24, 1-17.

## **Sociologie des pratiquants de l'extrême : le cas de figure des participants au Grand Raid de La Réunion**

Olivier Bessy

Département STAPS de l'Université de La Réunion, CURAPS

Hier réservées à quelques baroudeurs, les pratiques extrêmes s'ouvrent aujourd'hui à un large public. Que ce soit en marchant, en courant, en pédalant, ou en glissant sur l'eau, la neige, l'air..., la recherche de l'extrême occupe une place de choix, au cœur des comportements sportifs contemporains. Des épreuves répondant à cette nouvelle demande se déclinent en de foisonnantes modalités, aux quatre coins de la planète. Explorer ses limites physiques et psychologiques est devenu un modèle de référence qui se diffuse dans la culture de masse.

Cette nouvelle façon de se penser et d'orienter ses loisirs questionne les sociologues. Qui sont ces adeptes de l'extrême ? Quels sont leurs modes d'engagement ? Pourquoi se lancent-ils de tels défis ? De nombreux écrits (Baudry, 1991 ; Ehrenberg, 1991 ; Lacroix, 1998 ; Le Breton, 1993 et 2002 ; Pociello, 1987, 1991 et 1992 ; Yonnet, 1998), ont durant la décennie 90, cherché à répondre à ces questions. Tous ces auteurs ont développé des analyses sociologiques séduisantes qui nous serviront de cadre de référence théorique. Cependant, ces dernières s'avèrent souvent trop globalisantes car rarement basées sur des enquêtes de terrain auprès des pratiquants eux-mêmes. Elles se doivent d'être complétées par des études plus empiriques à l'image du travail universitaire réalisé sur le Marathon des Sables par Barthélémy (2000). C'est dans cet esprit que nous avons mené une recherche sur les participants du Grand Raid de la Réunion.

Devenue épreuve mythique de renommée internationale, elle attire chaque année de plus en plus de monde. De 1989 à 2002, le nombre d'inscrits est passé de 500 à 2500 participants. Cette augmentation est due à la fois à l'intérêt porté par les locaux et les extérieurs qui n'hésitent pas à venir de loin (métropole et Europe) pour réaliser leur rêve. Le peloton pourrait être encore plus gros si les organisateurs ne limitaient pas les inscriptions en raison de considérations sécuritaires et écologiques.

L'engouement pour cet événement en fait un laboratoire privilégié d'analyse des caractéristiques sociologiques des adeptes de l'extrême. Autrement dit, le Grand Raid ne symbolise-t-il pas une aspiration structurelle et croissante des individus pour l'extrême ? Pour répondre à cette question, nous montrerons, d'une part, que les participants à cette manifestation ont un profil sociologique et sportif singulier et se caractérisent, d'autre part, par une diversité de modes d'engagement dans l'épreuve en relation avec des imaginaires pluriels. La méthodologie utilisée conjugue une approche quantitative (500 questionnaires passés auprès des participants de l'édition 2000) et une approche qualitative (30 entretiens semi-directifs réalisés auprès de participants, d'acteurs organisateurs ou partenaires). Une observation participante qui s'est déroulée lors des éditions 2000 et 2001, complète le dispositif mis en œuvre.

Les principaux résultats obtenus montrent un élargissement des bases sociales et sportives du recrutement qui est rendu possible par des projets d'engagement à géométrie variable. Hier très minoritaires, les femmes, mais aussi les jeunes et les seniors ainsi que les groupes sociaux intermédiaires empruntent de plus en plus les chemins de l'extrême à la recherche d'une nouvelle identité. La singularité du profil sportif des participants va dans le même sens. Elle montre bien que l'extrême n'est plus réservé à des athlètes confirmés ou à des spécialistes mais s'ouvre à des pratiquants de loisirs sportifs ordinaires qui décident un jour de vivre une expérience extraordinaire. L'extrême s'est donc massifié et sa banalisation ne signifie pas son agonie mais au contraire la fascination que cette valeur exerce dans un monde privé d'aventure collective.

La diffusion sociale de l'extrême est rendue possible par une déclinaison foisonnante des projets d'engagements dans le Grand Raid. De l'« extrême sportif » prisé par une élite à l'« extrême de masse » possible pour tous c'est un large éventail de modes d'entrée dans l'épreuve qui existe en fonction de la relation tissée avec soi-même, les autres et la nature. Compétition contre autrui et le chronomètre, recherche de performance auto-référencée ou encore découverte de soi et de l'environnement balisent une multitude de chemins possibles sur les traces de l'extrême. A chacun son dosage entre ces trois tendances, à chacun sa conception de l'épreuve, à chacun son extrême. Cette pluralité des manières de « faire » le Grand Raid doit être mise en relation avec des imaginaires pluriels associés à cette

épreuve. Si la recherche du dépassement de soi est omniprésente, elle ne doit pas oblitérer le désir de partager des émotions et le besoin de s'évader hors des sentiers battus.

Reste pour finir que le Grand Raid constitue un extraordinaire vecteur de mythe à travers les valeurs de méritocratie et de reconnaissance qu'il véhicule. Tout se passe comme si en participant à cet événement, les hommes et les femmes, ne jouaient rien de moins que leur survie dans un monde en crise d'identité. L'épigramme « J'ai survécu » gravé sur le tee-shirt offert à chacun des arrivants prend ainsi toute sa dimension emblématique. Terminer le Grand Raid vous transforme d'anonyme en héros.

## Le monde du cyclisme amateur francilien et ses critiques

Sébastien Buisine

Laboratoire de recherche : Sport et Culture, Paris X Nanterre

Actuellement, le cyclisme au niveau amateur est en crise. Les effectifs en terme de nombre de licenciés s'amenuisent et n'ont jamais connu un niveau aussi bas en France depuis dix ans. On dénombre aujourd'hui 70468 licenciés en cyclisme « traditionnel » contre 73227 en 2000 (*source FFC*). Cette baisse est également constatée dans l'ensemble des autres disciplines du cyclisme (piste, VTT, cyclo-cross), à une seule exception, le BMX qui tend à se développer. Le nombre d'organisations de courses sur route est lui aussi en chute libre. Pour pallier ce déficit d'épreuves et de participants, la fédération de cyclisme a dû mettre en place un système de roulement des clubs franciliens pour l'engagement de leurs coureurs aux courses en Ile de France.

Paradoxalement, alors que le Tour de France est reconnu comme la troisième épreuve sportive la plus médiatique après les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde de football, le vivier d'éventuels « professionnels » (les cyclistes amateurs) s'amoindrit et les ferveurs des spectateurs sont pratiquement inexistantes. Quelles explications sont à donner sur la situation du cyclisme amateur ?

Dans un premier temps, nous pourrions examiner si la baisse relative au nombre de licenciés est liée à un changement de mentalité dans notre société. La pratique sportive dite de « loisirs » a tendance à supplanter la pratique fédérale. De plus, le cyclisme semble être en décalage avec une société qui ne veut plus faire d'effort ni subir de contrainte. Dans un deuxième temps, nous pourrions nous demander si les dérives du monde professionnel relatives aux affaires de dopage, de corruption ont des répercussions sur cette baisse. A l'évidence, l'importance des polémiques publiques visant le monde professionnel n'est pas à nier mais il semble qu'elles n'en soient pas les principales causes. Il faut donc s'orienter vers le cyclisme amateur lui-même pour comprendre que ces causes sont peut-être à chercher dans les modalités de l'organisation de la pratique elle-même au niveau régional et local.

L'hypothèse générale de cette recherche est de comprendre les plaintes émises par les acteurs du cyclisme amateur en Ile-de-France en recensant leur discours, le fondement et l'expression de leurs plaintes, leurs dénonciations d'injustices, leur justifications et les ressorts de leur argumentation au sujet des affaires pour analyser la situation de crise.

D'un point de vue théorique, l'étude s'appuie sur les travaux de Rawls[1], de Walzer [2] ainsi que sur ceux de Boltanski et Thévenot [3,4,5] dans leur étude du sens de la justice et des appuis normatifs convoqués par les acteurs lorsqu'ils expriment une critique. Cette approche permet de comprendre comment émergent les modalités des critiques dans le cyclisme amateur et la façon dont ce milieu mobilise le sens de l'équité. La notion de controverse, de polémique sportive notamment dans le cyclisme est abordée par les travaux de Duret et de Trabal [6,7,8]. De plus les travaux de Dodier [9] sur la notion de plainte ainsi que ceux de Chateauraynaud [10] sur le concept d'alerte permettent d'associer étroitement la description des contraintes pratiques des acteurs et la réflexion théorique sur les modèles d'actions et de jugements.

C'est donc du point de vue de la sociologie pragmatique [11] que la question des critiques, des controverses et des plaintes dans le cyclisme amateur a été traitée. Il ne s'agit pas moins de dévoiler une quelconque structure sous-jacente aux significations et actions que d'apprécier de façon fine la capacité critique et réflexive des acteurs.

Le matériau empirique de cette recherche repose sur trois corpus différents.

Le premier est composé de l'ensemble des comptes-rendus de deux commissions départementales depuis 1999, l'une en Ile de France et l'autre en Bretagne. Le choix d'un département de Bretagne se justifie par le fait que cette région est le fer de lance du cyclisme et notamment amateur. La comparaison de ces deux commissions permet de cerner l'ensemble des critiques communes aux deux régions mais aussi de constater qu'elles n'ont pas les mêmes difficultés d'ordre organisationnel et préfectoral.

Le deuxième corpus comprend 280 articles des presses nationales et régionales (région Parisienne et région Bretagne). Ce corpus a été recensé de janvier 1998 à mai 2003 avec pour mots clefs : cyclisme amateur. Le corpus a pour but de déterminer comment le cyclisme amateur est perçu par la presse mais aussi de constater que celle-ci se base sur les polémiques publiques du monde professionnel pour définir de façon hâtive le milieu amateur.

Enfin, le troisième corpus se compose d'une série d'entretiens semi-directifs avec une population sélectionnée parmi le monde du cyclisme amateur francilien. Les critères de choix se fondent sur le statut différent de chaque personne afin de rendre compte de la diversité des rôles de ce milieu sportif. Afin de pouvoir construire un espace de variations dans lequel s'expriment les dénonciations et les critiques, nous avons interrogé le président d'un comité départemental, deux présidents de club de deux départements différents, un responsable régional de la commission route, un commissaire national, un commissaire régional, un coureur amateur de niveau régional, un coureur de niveau Elite 2 et responsable régional de la commission cyclo-cross.

La grille d'entretiens découle des deux premiers corpus et des observations faites sur le terrain. Le but est de comprendre le fonctionnement et les difficultés de cette pratique afin de rendre compte de la façon dont le milieu du cyclisme amateur exprime ses propres critiques et fait face à la désaffection de cette pratique.

Ces trois corpus ont été étudiés grâce au logiciel d'analyse de textes « Propero<sup>®</sup> » [12]. L'intérêt de ce logiciel repose sur les prises qu'il offre face à des processus de transformation au regard d'une crise. Le troisième corpus a été complété par une analyse reprenant les différents principes du sens de la critique développés dans la partie théorique de notre recherche. Les résultats attendus étaient d'ordre organisationnel. En effet, selon les entretiens, on apprend que la difficulté d'organiser une course réside en partie dans le fait de persuader les instances territoriales et locales. D'un point de vue fédéral, le principal reproche de nos acteurs était que les comités régionaux et départementaux végètent à cause du vieillissement des dirigeants installés au pouvoir exécutif. Ils ne veulent pas faire évoluer la pratique et ils restent cantonnés à la vision de la discipline des années quatre-vingts sans se remettre en cause. Afin d'analyser au mieux ce corpus d'entretiens, nous nous sommes attachés à recenser les différents sujets qui nourrissent une polémique, à montrer les transformations qu'ils subissent et les modes de règlements envisagés par les acteurs pour construire des polémiques, les faire exister, les dénouer.

### Références

- [1] Bidet, J. (1995). John Rawls et la théorie de la justice. Paris: PUF.
- [2] Walzer, M. (1997). Sphères de justice, une défense du pluralisme et de légalité. Paris : Seuil.
- [3] Boltanski, L. (1990). L'amour et la Justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action. Paris: Métailié.
- [4] Boltanski, L., Darre, Y., & Schiltz, M.A. (1984). La dénonciation. In Actes de la recherche en sciences sociales, 51, 3-40.
- [5] Boltanski, L., & Thévenot, L. (1991). De la justification. Paris : Gallimard.
- [6] Duret, P., & Trabal, P. (1999). Les cyclistes entre deux violences. Cultures en mouvement, 19, 44-50.
- [7] Duret, P., & Trabal, P. (2001). Le sport et ses affaires : une sociologie de la justice de l'épreuve sportive. Paris: Métailié
- [8] Trabal, P., & Duret, P. (2003). Le dopage dans le cyclisme professionnel : accusations, confessions et dénégations. STAPS.
- [9] Dodier, N. (1993). L'expertise médicale. Paris: Métailié
- [10] Chateauraynaud, F. (1991). La faute professionnelle : une sociologie des conflits de responsabilité. Paris: Métailié.
- [11] Lapoujade, D. (1997). William James - empirisme et pragmatisme. Paris: PUF.
- [12] Chateauraynaud, F. (2003). Prospéro : une technologie littéraire pour les sciences humaine. Paris: CNRS édition.

## **Le rôle du président du Comité International Olympique, Henri de Baillet-Latour, dans la préparation des jeux olympiques de Berlin en 1936**

Florence Carpentier

C.E.T.A.P.S., UPRES JE 2318, Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique,  
Université de Rouen

Alors que les jeux olympiques de Berlin en 1936 sont l'objet de nombreuses études depuis une trentaine d'années, paradoxalement, un certain nombre de questions sur l'implication du C.I.O. dans la préparation de ces jeux reste en suspend. Les recherches effectuées au niveau international ne s'appuient généralement pas sur l'étude précise des acteurs du mouvement olympique. Les auteurs ont tendance, pour contourner ce manque, à personnifier l'institution olympique dans leurs écrits. Il nous a donc semblé intéressant d'étudier les acteurs principaux du C.I.O. pendant les années de préparation des jeux olympiques allemands.

La ville de Berlin est élue par les membres du comité olympique en 1931. A cette date, Henri de Baillet-Latour préside le C.I.O. depuis six ans au côté de sa commission exécutive<sup>1</sup>. Si les auteurs<sup>2</sup> s'accordent à dire qu'un consensus existait déjà autour du choix de cette ville pour les jeux olympiques de 1936<sup>3</sup>, cela ne signifie pas que le président Baillet-Latour est resté constant dans son attitude vis-à-vis de l'Allemagne entre 1931 et le déroulement des jeux. Avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir en janvier 1933 et la montée progressive et brutale du parti nazi en Allemagne, la donne est différente et complexifie les rapports entre le C.I.O. et le comité d'organisation des jeux olympiques. Quelle est donc l'attitude du président Baillet-Latour face à la politisation de la préparation des jeux et au totalitarisme montant ? Pourquoi n'a-t-il pas pris la décision de confier les jeux à une autre ville ? Dans quelle mesure le président a-t-il favorisé la réussite des jeux olympiques de Berlin instrumentalisés par Hitler ?

### **Méthode**

L'ensemble des archives étudiées se situe au Centre d'Etudes Olympiques de Lausanne (Suisse). Le corpus est constitué notamment des deux dossiers thématiques attachés aux jeux olympiques de Berlin : « jeux olympiques de 1936, lettres importantes » et « question juive ». Toutefois, ces deux dossiers, mis à la disposition du public depuis plusieurs années, ont été largement utilisés par les historiens spécialisés. L'originalité de l'étude repose sur le dépouillement de toute la correspondance du président Henri de Baillet-Latour. La nature de ces documents permet de rentrer dans l'intimité des décisions présidentielles pendant toute la période de préparation des jeux olympiques de 1936. La consultation des procès-verbaux des sessions et des commissions exécutives du C.I.O. permet enfin de compléter la recherche.

### **Résultats**

A partir de janvier 1933, lorsque Hitler prend le pouvoir en Allemagne, les dirigeants du C.I.O. sont confrontés à deux difficultés dans l'organisation des jeux de 1936 : la tentative des Allemands pour s'approprier les jeux et le traitement discriminatoire réservé aux sportifs juifs allemands. Même s'il apparaît que dans un premier temps, la question du contrôle des jeux occupe davantage Baillet-Latour que la question juive, le président du C.I.O., répondant aux inquiétudes de plusieurs dirigeants sportifs, alerte les délégués allemands de l'incompatibilité des mesures nazies à l'encontre des juifs et des principes olympiques. En mai 1933, il menace le comité allemand d'un éventuel boycott de la part de nombreux sportifs du monde entier si les juifs allemands continuent d'être exclus des compétitions. Puis, multipliant les échanges diplomatiques avec les dirigeants allemands du sport, Baillet-Latour

<sup>1</sup> La commission exécutive, qui existe depuis 1921, est composée dans les années 1930 de sept membres élus parmi l'assemblée plénière du C.I.O. : il s'agit de Henri de Baillet-Latour (Belgique), de Lord Aberdare (Angleterre), de Melchior de Polignac (France), de Sigfrid Edström (Suède), de Godefroy de Blonay (Suisse), de Theodore Lewald (Allemagne) et de Charles Sherrill (Etats-Unis) qui est remplacé en 1935 par Alberto Bonacossa (Italie).

<sup>2</sup> Brohm, J.M., *Jeux olympiques à Berlin*. Bruxelles, Complexe, 1983 ou, plus récemment, Blaizeau, J.M., *Les jeux défigurés*. Biarritz, Atlantica, 2000.

<sup>3</sup> Plusieurs éléments indiquent en effet que Berlin avait plus de chance que n'importe quelle ville d'être élue : le fait que les jeux annulés de 1916 devaient déjà se passer dans la capitale allemande, que le C.I.O. souhaitait entériner le retour sur la scène internationale de l'ancien ennemi des Alliés pendant la première guerre mondiale, que le dernier congrès olympique, qui a eu lieu en 1930 à Berlin, a convaincu les membres du C.I.O. de choisir cette ville et enfin que l'influence de l'Allemand Theodore Lewald au sein du mouvement olympique s'est accrue après son élection au sein de la commission exécutive.

finit par exiger une garantie écrite du gouvernement d'Hitler pour calmer les esprits et s'assurer que les principes olympiques seront respectés. En juin 1933, la session annuelle du C.I.O. s'ouvre à Vienne dans un climat tendu, malgré la volonté affichée de Baillet-Latour de rassurer l'opinion sportive internationale. Au cours de la première séance, l'Allemand Lewald, membre de la commission exécutive, annonce oralement les garanties de son gouvernement concernant la participation des juifs. Celles-ci sont loin d'être satisfaisantes, pourtant elles semblent rassurer l'assemblée et son président. La session de Vienne, trois ans avant le déroulement des jeux, correspond à un point de non-retour pour les dirigeants olympiques : choisir d'accepter les garanties illusoires des Allemands scelle définitivement le contrat avec la ville de Berlin, ce dont Baillet-Latour est parfaitement conscient. Le président se confie à ce sujet à son prédécesseur, Pierre de Coubertin. Alors que dans une première lettre, il le rassure sur le déroulement de la préparation des jeux, dans une seconde, plus personnelle, il avoue pour la première fois ses craintes :

« *Vu la situation j'aurais préféré qu'ils [les Allemands] renoncent aux jeux, car l'avenir est bien trouble de l'autre côté du Rhin, mais nous ne pouvions pas leur retirer les jeux alors qu'ils acceptaient toutes les conditions qui leur avaient été imposées* »<sup>1</sup>.

Baillet-Latour fait donc preuve d'une certaine dualité entre sa fonction de président et sa qualité d'homme. S'ensuit alors une période d'indécision, voire d'inactivité, pour le président. Après la session olympique de Vienne, les contestations sont de plus en plus virulentes à l'encontre du C.I.O., notamment de la part des Américains qui menacent de boycotter les jeux. La correspondance montre que Baillet-Latour, qui est pourtant un diplomate averti, ne semble plus en mesure de gérer cette crise internationale. Toutefois, à la fin du mois de novembre 1933, il tente une ultime stratégie pour essayer de faire céder les Allemands sur la participation des sportifs juifs. Puis, devant son échec évident face au gouvernement allemand, le président du C.I.O. prend définitivement le parti d'assurer la réussite des compétitions olympiques, acceptant ainsi l'inacceptable. A partir de 1934, Baillet-Latour utilise tous les arguments possibles pour convaincre les opposants des futurs jeux allemands d'abandonner leur menace de boycott. Mais si en 1933 et 1934 les pays souffrent certainement d'un manque d'informations sur la politique interne de l'Allemagne, en 1935, les objectifs d'Hitler sont clairement exposés aux yeux du monde entier. Le président se pervertit donc gravement, entraînant avec lui le C.I.O. entier. En faisant passer son comité et la réussite des jeux avant l'éthique olympique, il avalise des pratiques contraires à l'égalité et aux droits des hommes. Cependant, on se rend compte que tout ce qu'il fait en tant que président, il le fait pour assurer la réussite des jeux, et non par conviction personnelle.

### Discussion

Il est extrêmement difficile et délicat de trancher sur les sentiments de Baillet-Latour vis-à-vis du régime allemand. Si certaines remarques personnelles du président dans sa correspondance peuvent nous apporter quelques indices à ce sujet, une plus grande connaissance biographique du personnage est indispensable pour approfondir sérieusement cette recherche, ce que les archives du centre d'études olympiques ne nous permettent pas de faire. De plus, il conviendrait de coupler les éléments biographiques avec une étude du contexte socio-historique de la période afin d'évaluer la position de baillet-latour par rapport à l'opinion nationale belge.

### Références

- Blaizeau, J.M. (2000). *Les jeux défigurés*. Biarritz: Atlantica.  
 Bracher, K.D. (1995). *La dictature allemande*. Paris: Complexe.  
 Brohm, J.M. (1983). *Jeux olympiques à Berlin : 1936*. Bruxelles: Complexes.  
 Duff, H.D. (1986). *Hitler's games : the 1936 olympics*. New-York: Harper and Row.  
 Mandell, R.D. (1971). *The nazi olympics*. New-York: MacMillan.  
 Steinert, M. (1991). *Hitler*. Paris: Fayard.

<sup>1</sup> Lettre de Baillet-Latour à Pierre de Coubertin, 4 juillet 1933, « JO été 1936, correspondance, 1932-1936 », archives du C.I.O.

## Basket-ball : les origines d'un style français, 1920-1939

Eric Claverie

E.A. 498, Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique, Université de Bordeaux 2

Quelques travaux historiques, dont certains récents, ont tenté d'appréhender la trajectoire d'une activité sportive sous l'angle de sa transformation technique (Goirand et Metzler, 1996 ; Fournier, 1999 ; Menaut, 1997 ; Terret, 1994 ; Wahl, 1989). Par sa contribution plus généraliste, Vigarello dans *Une histoire culturelle du sport : Techniques d'hier et d'aujourd'hui* (1988) a nettement balisé cet espace de recherche, en délimitant son objet, la technique sportive, et son cadre d'analyse, une histoire globale d'explication multifactorielle. Sur ces traces, notre étude porte sur la genèse du jeu de basket-ball français de 1920 à 1980.

Que feront les français de ce sport, éminemment américain de par sa création et sa diffusion en Europe? Quelles en sont les caractéristiques techniques, tactiques et stratégiques? Comment les « mentalités nationales » se l'approprient-elles pour construire un style propre? Au-delà de l'innovation proposée par les hommes de « terrain », quels facteurs sociaux, culturels, ou économiques détermineront les grandes ruptures des modes de jeu? A partir de quelle époque des modèles de référence internationaux prendront-ils le pas sur une culture technique française?

A l'instar de Daumas (96), désireux après Febvre (65) d'échafauder « une histoire technique des techniques », notre volonté consiste ici à repérer la temporalité spécifique de cet objet pour dégager les régularités et invariants de sa propre logique d'évolution.

### Méthode

La description et l'analyse des formes de jeu selon les époques est permise grâce au croisement de trois sources d'archives : les ouvrages et revues techniques (dix neuf manuels techniques de 1920 à 1978, Revues : *Basket-ball*, *Servir le Basket*, *Basket Magazine*, *Education Physique et Sport*, *L'équipe Basket Magazine*), les témoignages des principaux acteurs du développement de ce jeu, des traces cinématographiques (Fonds iconographique de l'INSEP, Archives Société Gaumont et Pathé). Le corpus de textes a été soumis à une analyse qualitative de contenu.

Les données sont confrontées au filtre de quatre secteurs d'étude du jeu : gestualité, pensée tactique et stratégique, formalisation en schémas, combinaisons, systèmes... , répartition des tâches en postes et rôles de jeu. Le travail d'interprétation historique est réalisé en référence aux cinq champs d'influence arrêtés par Vigarello : logique motrice propre, environnement matériel, connaissances scientifiques, contexte culturel et économique, réglementation spécifique.

### Période étudiée: 1920-1939

Après une phase embryonnaire, le début des années 1920 voit le véritable essor sportif du basket-ball français. Ce mouvement se poursuit jusqu'à la fin des années 1930, faisant ainsi passer ce sport d'une totale confidentialité, à une reconnaissance internationale (première participation aux Jeux Olympiques de Berlin en 1936). Paradoxalement, la nature du jeu, à quelques nuances près, reste homogène dans l'Entre-deux-guerres. A partir de rudiments légués par les soldats américains stationnés en France depuis 1917, et avant l'ouverture à d'autres modes de jeu grâce aux rencontres internationales de la fin des années 1930, les joueurs français bâtissent un style de jeu suffisamment étonnant pour être affublé du sobriquet de « ripopo ». C'est cette première forme technico-tactique qu'il convient d'étudier ici.

### Résultats

Dans sa forme, le style de jeu valorise le mouvement incessant, la course et la recherche permanente de surnombre offensif. Il est à forte valeur énergétique et néglige toute retenue. Il laisse la priorité absolue à la progression du ballon en passe, par opposition au dribble suspecté d'individualisme. Corrélativement l'offensive est prônée comme vertu première alors que les aspects défensifs ne sont pas théorisés. D'un autre point de vue, c'est un jeu très peu anticipatoire : l'improvisation, le « sens du jeu » sont mis en avant : les schémas tactiques balbutiants n'existent que sur certaines phases arrêtées (entre-deux et remises en jeu). Sur le plan de la répartition des postes, les responsabilités sont très segmentées : aux avants l'offensive, aux arrières la protection de sa cible, le centre étant à la fois l'homme à tout faire et aussi la star du moment. Cette dissociation s'inclinera progressivement vers une réversibilité des rôles à la fin des années 30. Un parallèle étonnant avec la théorisation tactique du football est ici à signaler. Sur le plan de la gestualité, c'est la grande variabilité que l'on doit retenir :

le style personnel est roi. A l'exception de l'usage du tir « des genoux » à effet, nulle normalisation technique à signaler encore. Ce dernier emprunte à la mécanique du billard pour se justifier. Jeu de virtuosité, le basket de l'entre deux guerres retient davantage comme modèle d'excellence l'exploit et le débordement énergétique que l'efficacité rationalisée.

Sur le plan quantitatif, les scores sont faibles (20 points marqués au début des années 20, puis une petite trentaine à la fin de celles-ci, pour se stabiliser aux alentours de 35 avant-guerre). Le pourcentage collectif d'adresse oscille entre 20 et 30%. Paradoxalement, alors que les meilleurs joueurs sont encensés par la presse, leurs taux de réussite individuels sont également bas (20 à 25%).

Des déterminations fortes pèsent sur ces choix technico-tactiques. En premier lieu, le penchant français pour pratiquer ce sport en plein air et lui donner de ce fait un caractère hygiénique affirmé (alors qu'il n'a pas été conçu pour cela). Les techniques ne peuvent être les mêmes lorsqu'il s'agit de jouer sur une surface en terre battue détrempee. D'un autre côté, le règlement de jeu, spécifique à la France, défendu bec et ongles par ses dirigeants jusqu'à la fin des années 30, est aussi très inducteur : le fantasque « deux contre un », l'absence de remplaçants, l'impensable « blocage au corps » orientent les configurations technico-tactiques... Enfin, sur le plan des représentations sociales, l'auto-attribution de stéréotypes au jeu français n'est pas négligeable. A l'idée d'une personnalité « fougueuse, impétueuse » et brillante s'associe nécessairement la recherche d'un jeu très enlevé, virevoltant et risqué.

### Discussion et perspectives

Les résultats semblent donner tort, au moins sur cette période, à l'hypothèse de l'autonomie du système technique (Ellul, 1977) : l'histoire sociale et culturelle est loin d'être neutre et sans influence à son égard. Quant à savoir si le développement des techniques (de jeu) est un processus séquentiel et irréversible, balayant définitivement celles délaissées dans le passé (Perrin, 1988), rien ici ne nous empêche de le penser : les usages des années 20 et 30 paraissent condamnées à rester au musée des techniques sportives obsolètes. Enfin, séduisante perspective, ces formes primitives ne sont pas sans rappeler les premières étapes de l'apprentissage de ce sport : la phylogénèse du jeu rencontrerait-elle l'ontogénèse du joueur ? Ceci resterait à établir.

### Conclusion

Les formes techniques premières du basket-ball français, par leur singularité, révèlent une identité nationale propre. Loin de se reposer sur le legs et modèle américain, elles façonneront un style particulier, qui ne survivra pourtant pas à la multiplication des confrontations européennes à la fin des années 30.

### Références

- Daumas, M. (1996). *Histoire générale des techniques*. Paris: PUF.
- Ellul, J. (1977). *Le système technicien*. Paris: Calmann-Levy.
- Febvre, L. (1965). *Combats pour l'histoire*. Paris: A. Colin.
- Fournier, P. (1999). *Genèse du jeu de Volley-ball*. Villeneuve d'Ascq: Septentrion .
- Goirand, P., & Metzler, J. (1996). *Techniques sportives et culture scolaire*. Paris: Revue EPS.
- Menaut, A. (1997). *Technique et Créativité dans les jeux sportifs*. Bordeaux: Université V. Segalen.
- Perrin, J. (1988). *Comment naissent les techniques*. Paris: Publisud.
- Russo, F. (1986). *Introduction à l'histoire des techniques*. Paris: Librairie scientifique et technique.
- Terret, T. (1994). *Naissance et diffusion de la natation sportive*. Paris: L'Harmattan.
- Vigarello, G. (1988). *Techniques d'hier et d'aujourd'hui*. Paris: Revue EPS.
- Wahl, A. (1989). *Les archives du football*. Paris: Gallimard.

## **Le sport à l'épreuve du droit ? Les usages différenciés du registre juridique dans des affaires de corruption et de dopage**

Corinne Delmas

Université Lille 2, Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique,  
Laboratoire Sport-Identité-Culture

On fait de plus en plus référence à la « judiciarisation » ou « juridictionnalisation » du sport, la justice sportive ne dépendant plus aujourd'hui des seules instances sportives. Ce phénomène s'est renforcé à la faveur de la multiplication des « affaires », des modifications du monde sportif (professionnalisation, inversion des rapports entre certains joueurs, leurs entraîneurs, leurs clubs et leurs fédérations, enjeux du recours à des acteurs extérieurs...), d'un interventionnisme étatique, les luttes pour la définition légitime du sport ayant progressivement placé les pratiques corporelles au centre de nouveaux enjeux axés sur le contrôle de l'économie des corps pour lesquels l'Etat participe largement et du développement d'un « droit du sport » composite, corrélatif à un interventionnisme particulièrement sensible au niveau d'un sport d'élite.

Nous reviendrons, dans un premier temps, dans une perspective socio-historique, sur l'émergence d'un « droit du sport » et sur les facteurs qui ont favorisé son développement (professionnalisation du sport, enjeux économiques croissants, interventionnisme étatique, rôle dévolu aux fédérations, partenariat, enjeux corporatistes...) et qui contribuent à expliquer ses caractéristiques (caractère duale et composite de l'ordre juridique sportif, importation de règles de droit commun appliquées de manière très spécifique, nombreuses dérogations au droit commun – de la responsabilité, des sociétés, du travail etc. – justifiées par les spécificités du monde sportif etc.). Ceci implique de s'interroger sur les particularités de la mise en place d'une politique publique du sport en France (Loirand, 1996 ; Callède, 2000 ; Le Noë, 2000) et sur la réalité et les limites d'un contrôle étatique sur les activités physiques et sportives (Clément, Defrance, Pociello 1994 ; Defrance, 1995 ; Basson, 2001 ; Miège, 2001 ; Simon, 1990 ; Simon, 2001).

Par ailleurs, comme ont pu le mettre en évidence les travaux de Pascal Duret et de Patrick Trabal (2001), les normes sportives et les frontières entre le toléré et l'inadmissible sont ici plus qu'ailleurs en constante évolution à la faveur de la mise en place d'un débat sur les causes de la transgression. Comme le soulignent ces auteurs, le sport repose sur un paradoxe, la compétition sportive pouvant « tout à la fois produire des résultats indiscutables et offrir un espace d'interminables interprétations si l'on s'attache à la manière dont ils ont été obtenus ». Et les « discussions à propos des conventions morales » sont essentielles tant pour les joueurs que pour les spectateurs « partisans ».

Nous aborderons précisément, dans une deuxième partie la judiciarisation du sport proprement dite à partir de l'étude croisée d'affaires récentes de corruption et de dopage.

Le domaine sportif peut constituer un espace particulièrement heuristique pour étudier les recours au droit par les professionnels du droit et les profanes, la manière dont ceux-ci s'en saisissent, les usages différenciés du droit et les enjeux que ce recours revêt pour les différents acteurs (sportifs, entraîneurs, journalistes, médecins sportifs, fédérations, professionnels du droit - avocats, juges, universitaires - enseignants-chercheurs de droit et/ou de STAPS...), mais aussi pour percevoir l'efficacité sociale de la croyance dans le droit, les usages du référent juridique en situation de crise, la coexistence ici de plusieurs registres parfois contradictoires (éthique, moral, déontologique et juridique) ainsi que les contradictions possibles perceptibles dans les discours et quant à la mobilisation des divers registres (éthiques, juridiques...).

Nous partirons dans cette perspective d'une analyse croisée des suites médiatiques et judiciaires d'affaires de corruption dans le domaine du football professionnel et de dopage. Nous y interrogerons l'émergence d'« affaires » (au sens de : Boltanski, 1993 ; Duret, Trabal, 2001), ce que celles-ci révèlent – sur l'espace des sports et son autonomie (Bourdieu, 1984), sur les spécificités du football professionnel à la française et sur les contradictions internes au système (Faure, Suaud, 1994 ; Faure, Suaud, 1999)... -. Nous en étudierons la médiatisation journalistique, la position des différents acteurs (dont les fédérations), et les suites judiciaires. Nous orienterons prioritairement la focale sur les registres (juridiques, déontologiques et éthiques) mobilisés par les différents acteurs et sur le sens que ces derniers leur donnent (tel qu'il transparaît notamment dans le cadre des entretiens). On s'interrogera

sur les usages différenciés du droit (usages profanes, savants et politiques), sur la façon dont certains acteurs - ainsi de journalistes pouvant apparaître comme de véritables « entrepreneurs de morale » (Becker, 1985 ; Dargelos, 1999) et de l'« expertise instituante » (au sens de Castel, 1985) de ces journalistes situés à certains égards dans une situation de double contrainte (Marchetti, 1998 ; Dargelos, Marchetti, 2000 ; Ohl, 2000 ; Delmas, Fleuriel, 2002) - s'approprient les registres éthique et juridique pour s'autoriser à agir et parler au nom du sport en danger, sur la transmutation de la défense d'intérêts particuliers en défense d'une cause collective (pour le football professionnel, cf. Faure, Suaud, 1999), sur la recomposition des pouvoirs de contrôle que la référence à la loi plutôt qu'à la compétition ou à la santé du sportif révélerait dans les affaires de dopage (Basson, Ferret, Louveau, Waser, 2001), et nous nous interrogerons plus largement sur la construction sociale d'un « besoin de droit » dans le domaine sportif.

### Références

- Basson, J.-C. (Ed.) (2001). *Sport et ordre public*. Paris: La Documentation française.
- Basson, J.-C., Ferret, J., Louveau, C., & Waser, A.-M. (2001). Dopage sportif et recomposition des pouvoirs de contrôle. Jalons pour une recherche en cours. In J.-C. Basson (Ed.), *Sport et ordre public* (pp. 289-294). Paris: La Documentation française.
- Becker, H.-S. (1985). *Outsiders*. Paris: Métailié.
- Boltanski, L. (1993). *La souffrance à distance*. Paris: Métailié.
- Bourdieu, P. (1984). Comment peut-on être sportif?. *Questions de sociologie* (pp.173-195). Paris: Minuit.
- Callède, J.P. (2000). *Les politiques sportives en France*. Paris: Economica.
- Castel, R. (1985). L'expert mandaté et l'expert instituant. *Situations d'expertise et socialisation des savoirs*. Actes de la table ronde organisée par le CRESAL.
- Clément, J.-P., Defrance, J., & Pociello, C. (1994), *Sport et pouvoirs au XXe siècle*. Grenoble: PUG.
- Dargelos B. (1999). *Analyse du processus de l'officialisation des "problèmes" de dopage. Le cas de l'"affaire Festina"*. Mémoire de DEA, Université de Paris I.
- Dargelos, B., & Marchetti, D. (2000). Les professionnels de l'information sportive : entre exigences professionnelles et contraintes économiques. *Regards sociologiques*, 20, 67-87.
- Defrance, J. (1995). L'autonomisation du champ sportif, 1890-1970, *Sociologie et sociétés*, 27(1), 15-31.
- Delmas, C., & Fleuriel, S. (2002). Une vision enchantée de la vie professionnelle : l'éthique à l'épreuve des conditions de travail sportif et journalistique. *Les Cahiers du Journalisme*, 11, 34-47.
- Duret, P., & Trabal, P. (2001). *Le sport et ses affaires. Une sociologie de la justice de l'épreuve sportive*. Paris: Editions Métailié.
- Faure, J.-M., & Suaud, C. (1994). Un professionnalisme inachevé. *Actes de la recherches en sciences sociales*, 103, 7-26.
- Faure, J.-M., & Suaud, C. (1999). *Le football professionnel à la française*. Paris: PUF.
- Le Noë, O. (2000). *Socio-histoire des politiques sportives (1940-1975)*. Thèse, Paris I, 2000.
- Loirand, G. (1996). *Une difficile affaire publique. Une sociologie du contrôle de l'Etat sur les activités physiques et sportives et sur leur encadrement professionnel*. Thèse, Nantes.
- Loirand, G. (2001). De l'avantage de dénoncer l'affairisme sportif. In J.-C. Basson (Ed.), *Sport et ordre public* (pp. 235-249). Paris: La Documentation française.
- Marchetti, D. (1998). Le football saisi par les médias. *Sociétés et représentations*, 7, 309-331.
- Miège, C. (2001). "Le sport à l'épreuve du droit commun : la fin d'une exception ?". In J.-C. Basson (Ed.), *Sport et ordre public* (pp. 23-36). Paris: La Documentation française.
- Ohl, F. (2000). Le journalisme sportif, une production sous influence, l'exemple de la presse quotidienne régionale. *Regards sociologiques*, 20, 89-106.
- Simon, G. (1990). *Puissance sportive et ordre juridique étatique*. Paris: LGDJ.
- Simon, G. (2001). L'Etat, le mouvement sportif et le marché : qui fait la loi ?. In J.-C. Basson (Ed.), *Sport et ordre public* (pp. 37-46). Paris: La Documentation française.

## **Le conseil en formation : recherche coopérative et savoirs didactiques pour la formation des enseignants**

Jean-Paul Dugal  
IUFM du Limousin et LEMME, Université Paul Sabatier, Toulouse III

### **Problématique de recherche et cadre conceptuel**

Une première recherche (Dugal, 2002) portant sur le temps fort du conseil dans les relations conseiller pédagogique (CP) - professeur stagiaire (PS) en formation initiale (PLC2 EPS) a permis d'analyser en profondeur le contenu du conseil. Les résultats ont mis en évidence une prédominance de la catégorie "organisation" par rapport aux catégories "interventions auprès des élèves" et "contenus enseignés". Les CP et les PS semblent partager une préoccupation prioritaire, celle de la bonne marche de la classe, reléguant contenus enseignés et apprentissages au second rang. Une question prioritaire est ainsi apparue, celle de la place donnée aux contenus enseignés et de l'impact du conseil au plan didactique. D'ailleurs, comme le souligne la littérature, le dispositif du tutorat est problématique (Chaliès & Durand, 2000) et le conseil en formation ne peut se réduire à une pratique spontanée. Ces constatations sont à l'origine de la poursuite de la recherche sous la forme d'une recherche coopérative qui se positionne à l'interface de la recherche et de la formation.

Le cadre conceptuel de cette recherche s'appuie d'abord sur la notion de recherche collaborative (Desgagné et coll, 2001). Ce paradigme définit une modalité prometteuse de relations chercheurs - praticiens autour du concept de co-construction. Elle conduit à une posture en tension, nécessitant une association négociée entre chercheurs et praticiens (CP), qui débouche sur la co-construction de connaissances utiles à la fois pour la pratique (ici la relation de conseil entre le CP et le PS) et pour la recherche (une meilleure compréhension des phénomènes de formation). Notre recherche coopérative s'inspire de cette orientation sans pour autant la reproduire à l'identique, puisque son fonctionnement socioconstructiviste nous paraît un peu radical et réducteur.

En effet, il nous a semblé possible, au-delà des seuls savoirs d'expérience des CP, de nous appuyer sur les connaissances issues des recherches didactiques (Amade-Escot, 1997, 2001), arrière-plan théorique qui constitue, pour nous, le principal fondement du travail de co-construction de savoirs pour la formation.

### **Méthodologie**

La mise en œuvre s'est opérée dans le cadre d'une Equipe de Réflexion et de Recherche (ERR), dispositif de formation institutionnalisé dans le plan académique de formation qui a été développé sur une durée de 3 ans. L'ERR regroupe des CP volontaires, des formateurs et un chercheur (l'auteur de ce résumé), elle permet de créer un espace de travail entre chercheur et praticiens. La méthodologie vise à analyser les effets de cette recherche coopérative et la pertinence de cette association. Le programme de chaque rencontre est négocié, conciliant des entrées "par la pratique" (ateliers d'échange et d'analyse de pratiques, observation de séances ...) et "par la théorie" (les apports théoriques ont pour cadre de référence les recherches didactiques à travers l'étude et l'appropriation de notions et d'outils, tels que "contrat didactique", "milieu didactique" et leur statut dans "l'observation didactique" (Amade-Escot, 1997).

Plusieurs types de données ont été recueillies (comparaison de conseils donnés en début et en fin d'ERR à partir d'une même vidéo, enregistrement et verbatim d'échanges significatifs dans le groupe, questionnaire - bilan, interviews de 4 CP après 6 mois). Ces données sont confrontées ensuite par le biais d'une triangulation.

### **Résultats**

Les résultats montrent notamment que la recherche coopérative peut déboucher sur une transformation progressive du conseil "usuel" des CP, par l'acquisition d'une plus grande expertise, notamment dans les aspects didactiques du conseil. A cet égard, elle constitue un espace de formation pour les CP, que ces derniers jugent très pertinent par rapport aux stages habituels. Ils ajoutent également qu'ils sont plus sensibles à la perception de moments révélateurs d'apprentissages réalisés (ou non) par les élèves et aux effets des dispositifs, des comportements des élèves et des interventions de l'enseignant (notamment celles des PS qu'ils observent) sur les changements de contenus enseignés (parfois à leur insu).

Les résultats de cette recherche soulignent en outre la nécessité d'examiner avec rigueur l'aboutissement de la coopération chercheurs - praticiens. En effet, certains volontarismes pourraient laisser penser que les résultats de la recherche doivent être mis à la disposition des praticiens qui n'auraient plus ensuite qu'à les transférer dans leurs pratiques pour les améliorer. Nous pouvons, à la lumière de notre travail, faire l'hypothèse d'une "incommensurabilité irréductible" entre la recherche et la pratique, ce que G. Sensevy (2001) qualifie de décalage entre la sémantique naturelle de l'action (celle du praticien) et le langage des modèles (celui du chercheur). Les CP indiquent certes que l'appropriation personnelle qu'ils ont réalisée des notions d'observation didactique, de contrat didactique et de milieu les conduit à un changement de regard dans l'analyse des situations d'enseignement mises en œuvre par les PS et la conduite des entretiens-conseils. Cependant cette appropriation s'accompagne toujours de quelque transformation, déformation, réinterprétation des notions et concepts issues de la recherche didactique qui perdent ainsi peut-être un peu en sens (du point de vue du chercheur) ce qu'elles gagnent en pertinence (du point de vue du praticien). La communication se centrera sur un ou deux exemples qui amène les CP, à observer les actions didactiques des professeurs-stagiaires à l'aide de notions hybrides, notamment en refusant le concept de contrat didactique, contre-intuitif pour eux, et y préférant y substituer la notion de "rupture didactique".

Cette étude qui ambitionne d'examiner les liens entre la recherche sur l'enseignement et la formation des enseignants est de nature à re questionner les orientations de la formation initiale, en mettant en évidence que l'immersion dans le terrain de la pratique, doit pouvoir être accompagnée par des conseillers pédagogiques ayant construit un lien, certes autonome et distancié des productions des didacticiens, mais informé des phénomènes qui inévitablement surgissent dans l'action didactique qu'ils sont amenés à observer et sur laquelle ils tentent d'agir lors des conseils qu'ils délivrent aux PS.

### Références

- Dugal, J.P. (2002) Le contenu et la forme du conseil dans la relation conseiller pédagogique-professeur stagiaire. Actes du colloque inter IUFM avril 2002, *Formation des enseignants et professionnalité*. Bordeaux.
- Chaliès, S., & Durand, M. (2000) L'utilisation discutée du tutorat en formation initiale des enseignants. *Recherche et Formation*, 35, 145-180. Paris: INRP.
- Desgagné, S., Bednarz, N., Couture, C., Poirier, L., & Lebuis, P. (2001) L'approche collaborative de recherche en éducation : un rapport nouveau à établir entre recherche et formation. *Revue des sciences de l'éducation*, 27(1), 33-64.
- Amade-Escot, C. (1997). Observation des situations didactiques et pratique réflexive en formation initiale. *Revue Recherche et Formation*, 25, 47-56. Paris: INRP.
- Amade-Escot, C. (2001) Les recherches didactiques et les pratiques d'enseignement en EPS. In P. Jonnaert & S. Laurin (Eds.), *Les didactiques des disciplines, un débat contemporain* (pp. 155-176). Sainte-Foy: Presses Universitaires du Québec.
- Sensevy, G. (2001) Théories de l'action et action du professeur. In J.M. Baudoin & J. Friedrich (Eds.), *Théories de l'action et éducation* (pp. 203-224). Raisons éducatives. Bruxelles: De Boeck.

## Une autre façon de penser “L’être ensemble” dans les espaces collectifs Ethnologie d’un centre de remise en forme

Audrey Ernst

IDEMEC, MMSH (Aix-en- Provence), Corps & Culture, STAPS, Université Montpellier I

Emblématiques des préoccupations corporelles contemporaines, les centres de remise en forme ont depuis ces vingt dernières années envahi le paysage de nos villes. Ces espaces de pratique physique ont cependant, en France, peu fait l’objet d’études sociologiques dans le champ sportif (Bessy, 1990). Pourtant, en étant accessibles à un large public, à tout moment de la journée, ces lieux constituent un terrain propice au « brassage » des individus (âge, sexe, professions, situation familiale...) et à l’observation des relations sociales inhérentes. Dans ce contexte de mise en avant de la personne et de son corps, le rapport entre lien social et individualisme (Dumont, 1983 ; Lipovetsky, 1983 ; Elias, 1987 ; Maffesoli, 1988 ; De Singly, 1998, 2000, etc.) est questionné. Des travaux antérieurs (Ernst, 1999, 2000) avaient permis de mettre en évidence des mécanismes relationnels singuliers dans ces espaces mais comment les expliquer ?

Pour une lecture plus fine des phénomènes, une démarche ethnologique a été privilégiée permettant au chercheur d’être *in situ* et d’observer les formes de création de liens sociaux entre les membres d’un club. L’étude a été réalisée dans un centre de remise en forme appartenant à une chaîne nationale (et internationale) « Full Time Fitness » où seules des activités liées au fitness sont proposées. Alors comment à travers des démarches et des choix personnels, des individus très différents cohabitent-ils ?

L’objectif de cette étude est de cerner quels types de relations sociales s’instaurent dans ces espaces collectifs présentant d’autres modalités de pratique que celles rencontrées dans les sports dits traditionnels.

### **Méthodologie**

L’observation participante a constitué le principal outil méthodologique de l’étude (Beaud, Weber, 1997). Durant deux années, une présence régulière sur le terrain a permis une meilleure compréhension du milieu par la réalisation d’une monographie du centre et la mise en place d’une grille d’observation en rapport avec l’objet. Les observations, concrétisées par la prise de notes, ont été étayées par la réalisation d’entretiens non directifs auprès de quinze pratiquants (10 femmes et 5 hommes). Le choix de la population s’est effectué de façon aléatoire en fonction des rencontres et de la disponibilité des personnes (les différents critères sociaux n’étant pas retenus pour l’étude).

Les entretiens ont été traités par une analyse thématique de contenu (Blanchet, Gotman, 1992) faisant émerger les propos récurrents chez les sujets. Les résultats relèvent d’une mise en parallèle des observations et des discours des pratiquants recueillis par le chercheur.

### **Résultats**

L’étude met en évidence une individualisation des rapports tant au niveau du mode de fonctionnement du centre que dans les comportements des individus. En effet, le cadre singulier de pratique facilite l’accès aux différents espaces (salle de musculation, salle de cours collectifs, bassin, vestiaires, accueil...) par une ouverture continue et une libre circulation. Une « sportivisation à la carte » (Bessy, 1990) est également proposée dans la mesure où le choix et la durée des activités sont laissées à l’appréciation de chacun et que la présence ou non d’un individu ne trouble pas le mode de fonctionnement habituel du centre et les autres pratiquants. Ceci implique une grande autonomie des individus entre eux allant dans le sens d’une indépendance, nécessaire au processus d’individualisation (Chaland, 1998).

Ce dernier est d’autant plus présent que même les individus ont des comportements actifs vers une privatisation de l’espace. En effet, certains semblent accentuer l’idée d’un repli sur soi en usant d’accessoires coupant la communication et la possibilité d’échanges, comme l’utilisation d’un walkman malgré le fond musical permanent, le port de lunettes de soleil en intérieur ou la lecture d’un journal sur les appareils de musculation. Une observation à long terme permet de confirmer la rareté des regroupements et la brièveté des échanges entre les pratiquants.

Ces éléments permettent de montrer que malgré le fait qu’il soit un espace collectif, le centre de remise en forme semble produire des formes « d’être seul ensemble » où les relations développées restent conviviales mais très superficielles, la plupart du temps anonymes et cloisonnées à l’intérieur du

centre. Souvent assimilé par les pratiquants au métro ou au hall de gare, le centre de remise en forme ne peut pourtant pas être considéré comme un « non-lieu » (Augé, 1992). Car derrière un « non-lieu » apparent se cachent des processus plus subtils capables d'expliquer en partie le succès rencontré par ces espaces.

Les discours font émerger l'idée du centre comme un espace de « décompression », en rupture avec les environnements quotidiens de l'individu (familial, professionnel, amical...) dans lequel la seule présence de visages différents et le seul fait de s'accorder du temps pour soi sans obligations ni engagements vis à vis des autres suffit à apporter du bien-être à la personne.

### Discussion

Les résultats amènent à penser le centre de remise en forme comme un espace paradoxal favorisant une individualisation des rapports qui au lieu d'être vécue comme contrariante semble être garante d'un mode de fonctionnement satisfaisant pour tous. Le cadre, la pratique et les individus eux-mêmes créent des formes d'être ensemble singulières traduisant un lien social « détaché » qui nous oriente vers la sociologie de la relation sans contraintes (Bernier, 1998). Le centre de remise en forme semble donc un espace en rupture avec les autres pôles organisateurs de l'individu devenant ainsi un lieu de transition dans la journée mais aussi dans les histoires de vie des sujets. Aurions-nous parfois besoin « d'être seuls ensemble » ?

### Références

- Augé, M. (1992). *Les non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris: Seuil.
- Beaud, S., & Weber F. (1997). *Guide de l'enquête de terrain*, Paris: La découverte.
- Bernier, L. (1998). La question du lien social ou la sociologie de la relation sans contrainte. *Lien social et politiques*, 39, 27-33.
- Bessy, O. (1990). *De nouveaux espaces pour le corps. Approche sociologique des salles de remise en forme et de leur public. Le marché parisien*. Thèse STAPS, Paris V.
- Blanchet, A., & Gotman A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris: Nathan Université.
- Chaland, K. (1998). *Individualisation et transformation de la sphère privée : le discours sur l'individu et sur la famille*. Thèse de sociologie, Doctorat nouveau régime, Université des Sciences Humaines de Strasbourg.
- De Singly, F. (1998). Individualisme et lien social. *Lien social et politiques*, 39, 33-45.
- De Singly, F. (2000). *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*. Paris: Nathan.
- Dumont, L. (1983). *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*. Paris: Seuil.
- Elias, N. (1987). *La société des individus*. Paris: Fayard.
- Ernst, A. (1999). *Espace pour le corps ou espace de vie ? Un autre regard sur les centres de remise en forme*. Mémoire de maîtrise S.T.A.P.S, Montpellier.
- Ernst, A. (2000). *Le lien social en mouvement : Regard ethno-sociologique sur un centre de remise en forme, une autre logique d'être ensemble*. Mémoire de DEA S.T.A.P.S, Montpellier.
- Lipovetsky, G. (1983). *L'ère du vide : essai sur l'individualisme contemporain*. Paris: Gallimard.
- Maffesoli, M. (1988). *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*. Paris: Méridiens Klincksieck.

## Postmodern sports? Extreme Sports Between Control and Risk

Raffaella Ferrero Camoletto

Department of Social Sciences, University of Turin (Italy)

Contemporary society has been labelled as a ‘Risky society’: this concept is strictly linked to the idea of the body. The body has always been associated with risks and dangers: the control and regulation of the body was a metaphorical defence of the boundaries of a specific social group or of the society as a whole. The concept of risk itself is linked to modernity, because it reminds one of the shift from the idea of destiny and fate to the concept of human responsibility: a risky action is the one in which it is possible to calculate the consequences of taking a decision. On the other hand, contemporary society is criss-crossed by radical transformations about nature, scope and degree of risks, so that they become more and more global and unpredictable. Many authors pointed out the idea of a pragmatic reflection of individuals on their own body as a reaction to a world perceived more and more out of their control. On the contrary, other social theorists emphasise the passage to the body as a reflexive project as a product of globalisation and postmodern culture: in what is called ‘consumer society’ we observe the increasing interest in the body as a resource to build one self’s biography and identity. The idea of ‘lifestyle’ entails a conception of the body as a field of many possible experiences to collect as a consumer in a supermarket: the body itself becomes a commodity and it gives rise to a new widening market of products. In consumer society, the subject is free in his choice of the body he wants to be/to have, and the body acquires the status of the main self-expression locus.

One way to investigate the combined effects of risky society and consumer society on modern self-identity is by analysing a specific product of postmodernity, high-risk sports. In this micro-world in fact we can find both the dimensions above described: the search for a new kind of control and mastery by voluntary and intentionally exposing themselves to fateful events and the use of a commodified experience (high-risk sport as a form of leisure industry) to build a new self-identity.

The body plays a big role in this process, because it is at the same time the means and the prize, the partner and the adversary of the challenge. The slogan of these kind of extreme activities, “Just do it”, underlines the idea of a new ordaly in which the individual is looking for a break through the (culturally, socially and physically) imposed limits in order to re-create new symbolic limits to his own body. Through this fight with the body the individual finds a confirmation to his search for authenticity and self-expression.

Extreme sports, because of their ‘extreme form’, can be considered as a radicalized expression of more diffused cultural trends. They can be analysed at two different, but intertwined, levels, leading to two main interpretative questions:

*Inside the sport field:* may extreme sports be considered an indicator of a shift in the sport culture towards a third way of sportivization?

First of all, extreme sports seem to subvert many of the rules and value of modern sport pattern (the second wave of sportivization), going in the direction of decivilization.

Antique sports/pastimes	Modern Sports	Postmodern (Extreme) Sports
High physical (human) violence	Controlled (human) violence (mimesis)	Environment violence (real risk)
Local and customized rules	Detailed and universal rules	Self-rules (one performance, one rule)
Warrior ethos (combat)	Fair play ethos (competition)	Self-authenticity ethos (self-challenge)
Sport as a general bodily culture	Specialization of sports (professionalization)	Multispecialization (sport nomadism/ ibridation)

The main distinctive element is the search for a direct exposition to real risks: if in modern sports the mimetic function was to allow a stressing and exciting experience without real danger, in extreme sports people are looking for a bodily relationship with risks, a sort of ‘flirting with dangers’: even if extreme sportmen use many procedures (technical equipments and skills) to reduce risk and to remove it to the scenery, it remains a sort of ‘fixed partner’ of the adventure and its eventual absence means that’s not actually an extreme practice. Death or a serious injury is always a possibility, even if it’s exorcized in many ways.

A second difference is that extreme sports don't follow standardized rules which allows to compare performances: each performance is self-ruled and it's an end in itself. How could you measure enterprises as solo crossing a desert, an ocean or a wild forest, contexts in which there's the maximum variety and variability of conditions?

This entails a third aspect, because to evaluate one's performance what's important is not the standard to measure it (the universally valid rule), but the inner validity and significance for one's authenticity. In a few words, if the emergence of modern sports seem to be linked to the development of standardized rules and more and more accurate instrument of measurement, in extreme sports we see a return back to pastimes in the sense of personal challenge, in which at best one's performance is judged by peers.

The last dimension is the trend not to specialize in one sportive discipline, but to mix different practices and to do different kind of extreme sports, from snowboarding to surfing to iceclimbing to white water kayaking etc. What allows this 'nomadism' and cultural ibridation is the idea that these sports develop meta-skills which can be applied into different activities, a sort of 'character', to use Goffman's concept, in which what's central is the courage to do it and to be on the edge.

*Inside contemporary society as a whole:* are extreme sports an expression of new or emerging cultural trends or again are they just a 'counterdiscourse on the body', as Deborah Lupton points out, opposed to the mainstream sociocultural patterns and focused on a narrow social niche? Then, what do extreme sports talk of? Which are the contemporary sociocultural dimension they stress on?

There are some aspects in which extreme sports seem to be a counterculture, since they contrast with the mainstream culture:

<b>Extreme sports culture</b>	<b>Contemporary culture</b>
Total self-commitment	Sectorial and temporary committment
Direct involmtnet (on one's skin)	Detachment/vicarious experience
Radical rules of life (subcultural lifestyle)	Pluralism/flexibility of lifesectors
Wholeness of identity	Fragmented and fluid identities

But the absorbtion of extreme sports into the market makes its boundaries more permeable: they become part of the collective imagery as well as a commodity of mass consumption. Clients of extreme sports consider them as a leisure activity with a plurality of functions: escaping from everyday routines, searching for strong emotions and exclusive experiences, developing or expressing skills. Their identification is partial and instrumental, focused on entertainment, fun and thrill. Also consumers can enter into a socializing process which lead them to the subcultural world of *amateurs* and experts. Anyway, the strong experience extreme sports provide usually is perceived as a sort of 'idealized life' which resumes a worthwhile existence: intense, dynamic, exciting. Extreme sports are ax example of hyperreality in which one can make experience of the best version of one's self, the true or authentic self, in which one feels a sense of integrity, of empowerment, of total mind-body involmtnet.

Finally, extreme sports, as an élite practice as well as an 'experience commodity', are an indicator of a widespread cultural sensibility in which value of life means intensity of life and the body is the main locus to get in touch, freely and deeply, with one's inner and true self.

So we can find many convergences between contemporary postmodern culture and extreme sports:

<b>Dimensions</b>	<b>Functions</b>
Body	Self-knowledge and Self-construction
Emotions	Self-expression and Self-development
Risk	Empowerment; fun/challenge
Wild nature	Source of authenticity/legitimation

In extreme sports, the risky and emotional use of the body, exposed to wild nature challenge, shows us a new form of 'bodily legitimation of existence'. Feeling on one's skin, courting/ mastering dangers and listening to one's inner (visceral and wild) self becomes a guarantee of authenticity in a society which lacks of collective warrants and references. The shift to what different authors call 'somatic society' (B.S.Turner), 'ordalic society' (Le Breton) or 'muscular society' (Ehrenberg) is an expression of a cultural trend towards a revaluation of the extreme uses of the body as a source of symbolic capital and legitimation, in which the intensity of the experience may be both a *sensemarker* and *sensemaker*.

## Le football "sauvage" ou l'espace-temps d'une autre socialité sportive

Christophe Gibout & Christophe Mauny  
 ULCO, laboratoire ICoTEM, E.A. 2252, MSHS, Poitiers,  
 laboratoires RELACS et Institut des Mers du Nord, MRSH, Dunkerque

Partant de l'évidence que nous ne jouons pas au football partout de la même façon, tout à la fois dans les formes de sa pratique et dans les manières de les pratiquer, la pratique "sauvage" du football apparaît comme celle transcendant le plus les distinctions sociales et spatiales habituellement en cours. Le discours scientifique distingue communément les pratiques institutionnelles, de "pied d'immeuble" ou de "rues" (Travers *et alii.*, 1998). et auto-organisée (Chantelat; Fodimbi & Camy, 1996; Vieille-Marchiset 2000). Pour justes, ces dernières nous semblent pourtant à la fois stigmatisées et stigmatisantes. Se situant dans l'entre-deux et l'au-delà des pratiques sus-citées, la pratique "sauvage" semble davantage rendre compte tout à la fois de cet éclatement des pratiques et des manières de pratiquer mais aussi de l'émergence d'une certaine harmonie entre elles. Cette pratique apparaît singulière dans la redéfinition d'un nouveau rapport de force et d'un nouveau rapport au temps permettant d'atténuer significativement la frontière entre "eux" et "nous".

Considérant que c'est le pratiquant qui formalise sa pratique, celle-ci "sera appréhendée à travers ce que les pratiquants pensent être en train de faire, c'est à dire ce avec quoi, ou au moyen de quoi ou au travers quoi ils perçoivent ce qu'ils sont, et non pas à travers les attributs qu'on leur prête" (Rouleau-Berger, 1991, p.19). Ceci nous conduira à privilégier, au-delà de la revue de littérature, une enquête de terrain basée sur de l'observation non participante et des entretiens semi-directifs avec plusieurs des acteurs de cette pratique préalablement repérés<sup>1</sup>.

Après avoir défini le football comme "sauvage" au sens où Claude Lévi-Strauss, dans "*La pensée sauvage*" (1992), décrit, conçoit et analyse les savoirs ordinaires et traditionnels, c'est à dire en soulignant, sa légitimité, son crédit et sa capacité à construire et nourrir des actions et des théories sociales, notre propos consiste à interroger cette pratique sportive ordinaire pour en percer les enjeux sociaux et spatiaux ainsi que la question de la sociabilité. Dès lors, il s'agit de s'inscrire dans une problématique du lien social pour tenter de rendre compte et de mesurer le processus d'agrégation sociale à l'œuvre et montrer que, quelle que soit la forme de pratique du football, c'est la manière de pratiquer qui détermine le rapport à l'autre, naviguant entre une sociabilité organisant la pratique et une pratique "située"<sup>2</sup> organisant les rapports sociaux.

Dans ce cadre, le football "sauvage" se perçoit d'abord comme une pratique culturelle inspirée des normes fédérales reconnues socialement mais qui présente un contexte différent de pratique et de manières d'y évoluer. Il ne s'agit donc pas de référer une autre pratique mais de souligner un "pratiquer autrement". Il se perçoit ensuite comme une pratique sportive occasionnant une forme de lien différente, plus dissolue, éphémère et instable, générant en fait une *autre* sociabilité.

### Le football "sauvage", une pratique autrement...

Il s'agit ici d'entrevoir les fondements organisationnels et pratiques de ce type de football au regard des autres formes ayant cours. Nous envisageons successivement la question du "terrain" de sa forme à son partage, puis celle du temps, de son rythme à sa négociation, et enfin celle de la technique, de sa représentation à sa représentativité en passant par sa place réelle.

Le football "sauvage", lequel n'est pas sans rappeler des éléments du "football des trottoirs" décrit par Pierre Sansot (1992), hésite entre une pelouse publique, un terrain officiel, une esplanade, ou tout autre lieu pouvant être réapproprié par/pour une pratique non fédérale. Il se situe dans un entrelacs de

<sup>1</sup> Les observations et entretiens ont été conduits dans divers sites urbains, périurbains et ruraux en régions Nord-Pas de Calais, Basse-Normandie et Poitou-Charentes. Les observations de terrain ont systématiquement précédé et succédé aux entretiens. Nos interlocuteurs ont été choisis selon des critères sociologiques représentatifs d'un relatif éclatement des âges et des milieux sociaux d'appartenance. Les entretiens semi-directifs et non directifs réalisés, entre 2001 et 2003, généralement par petits groupes et hors du lieu de pratique, ont été menés sur la base d'un guide élaboré autour de cinq axes référant à notre objet d'étude et à ce qui nous avait été donné de voir de prime abord. Ces cinq thèmes sont : "espace – lieu – territoire", "temps – temporalité – histoire - historicité", "culture collective – arts de faire", "sociabilité - socialité", "jeu – activité jouée – pratique de référence".

<sup>2</sup> Le caractère situé de la pratique se comprend dans sa dimension tant spatiale que temporelle. Par ailleurs, cette pratique est bien située en elle-même et pour elle-même dans la mesure où elle réfère à des normes à la construction desquelles elle participe.

libertés et de normes permettant aux joueurs, quel que soit leur âge ou leurs origines socio-culturelle et spatiale, de *jouer à faire du football pour jouer ensemble* et ainsi, pour chacun, de se positionner socialement, de s'y construire culturellement, de s'y repérer à la fois dans l'espace et dans le temps de la pratique, tant individuellement que collectivement.

### **Le football "sauvage", une sociabilité autre...**

C'est la règle sportive négociée et aménagée qui est un des éléments constitutifs de la sociabilité *in situ*. Réévaluer sans cesse le rapport de force pour atteindre un équilibre *ex ante* dans le but de créer et maintenir l'incertitude du résultat et donc l'issue de la rencontre révèle ainsi la volonté de mise en œuvre d'un processus démocratique sur un substrat communautaire.

La sociabilité qui se dessine dans cette forme de pratique renvoie à l'idée de "civilité tiède" chère à Sylvia Ostrowetsky (1996). Elle se caractérise à la fois par une manifeste capacité à transcender les clivages habituels entre groupes sociaux mais aussi par une relative indifférence à l'autre et un certain repli sur soi. Si le groupe de pratiquants sait s'ouvrir aux autres qui pourraient se trouver sur les lieux sans vraie restriction, le lien est conséquemment dissolu, éphémère et instable. Le rapport à l'autre s'inscrit dans une perspective utilitariste qui n'exclue néanmoins pas la constitution de liens "amicaux" plutôt distendus. Nous rentrons là typiquement dans la socialité et l'urbanité du monde moderne telles que Georg Simmel (1986) les définit. La socialité est éclatée et diffuse dans les rassemblements, se composant et se recomposant sans cesse en fonction des occasions et des lieux de rencontres, des moments de l'année et des opportunités. Ces regroupements, même s'ils sont éphémères, momentanés et dirigés par/vers un seul objet, font apparaître des procédures de ritualisation et de solidarité mécanique, au sens de Durkheim<sup>1</sup>.

### **Le football "sauvage", un autre "chez soi"**

En conclusion, le modèle de la communauté selon Tönnies<sup>2</sup> nous apparaît alors plutôt pertinent pour qualifier cette recherche identitaire basée sur l'affinitaire, la proximité spatiale, la communion d'esprit et de lieu, les relations affectives et émotionnelles. Au final, la pratique "sauvage" du football, dans sa constitution au quotidien, qu'elle soit spatiale, temporelle ou sociale, souscrit à l'hypothèse d'une forme de "société communautaire" où les multiples saillances individuelles peuvent se déployer sur la prégnance communautaire (Lussault, 2000, p. 15).

### **Références**

- Chantelat, P., Fodimbi, M., & Camy, J. (1996). *Sports dans la cité. Anthropologie de la jeunesse sportive*. Paris: L'Harmattan.
- Levi-Strauss, C. (1992, 1<sup>ère</sup> éd. 1962). *La pensée sauvage*. Paris: Plon.
- Lussault, M. (2000). Action(s)!. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.). *Logique de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy* (pp. 11-36). Paris: Belin.
- Ostrowetsky, S. (Ed.) (1996). *Sociologues en ville*. Paris: L'Harmattan.
- Renahy, N. (2001). Football et représentation territoriale : un club amateur dans un village ouvrier. In *Ethnologie française*, 31(4), 707-715.
- Rouleau-Berger, L. (1991). *La ville intervalle : jeunes entre centre et banlieue*. Paris: Méridiens-Klincksieck.
- Sansot, P. (1992). Le football de trottoirs. In *Les gens de peu* (pp. 141-154). Paris: PUF.
- Simmel, G. (1986, 1<sup>ère</sup> éd. all. 1908) Recherches sur les formes de la socialisation. In *La sociologie et l'expérience du monde moderne* (pp. 21-45). Paris: Méridiens Klincksieck.
- Tönnies, F. (1981, 1<sup>ère</sup> éd. all. 1887). *Sociologie et épistémologie*. Paris: PUF.
- Travers, M., Griffet, J., & Therme, P. (1998). Football des rues et des stades. *Les annales de la recherche urbaine*, 79, 113-118.

<sup>1</sup> Dans *De la division du travail social* (1897), Emile Durkheim caractérise la solidarité mécanique, par opposition à la solidarité organique, comme celle où les individus sont interchangeable et leurs consciences tout entière occupées par la morale et les croyances collectives.

<sup>2</sup> Dans sa célèbre distinction entre communauté (*Gemeinschaft*) et société (*Gesellschaft*), l'auteur montre que dans la communauté, les hommes restent liés malgré toute séparation alors que dans la société, ils restent séparés malgré toute liaison. Les relations communautaires sont marqués par l'affectif, la proximité et la solidarité ; les relations sociétales s'établissent entre individus mus par des intérêts spécifiques, elles sont fonctionnelles et fondées sur le calcul. cf. Tönnies, Ferdinand (1981).

## Typicalités dans la définition de l'espace et l'utilisation des objets par une enseignante d'E.P.S. en gymnastique au sein d'une approche "située"

Cyril Gonin<sup>1</sup> & Sylvie Pérez<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Laboratoire de la performance motrice, Equipe "Activités Motrices et Conception Ergonomique" (AMCO), Université d'Orléans

<sup>2</sup>Laboratoire de Psychologie et Ergonomie du Sport, Département des Sciences du Sport, INSEP

Ce travail s'inscrit dans le courant de recherche de l'« action ou cognition située » (Suchman, 1987 ; Kirshner & Whitson, 1997). Il a pour objectif l'analyse de la signification et de l'organisation spatio-temporelle de l'action d'enseignants d'Éducation Physique et Sportive (E.P.S.). L'activité de travail des enseignants est envisagée comme une totalité dynamique, médiée par des « artefacts » (Norman, 1993), qui s'auto-construit, se transforme, s'équilibre, en fonction des contingences environnementales. Elle est étudiée dans le cadre de l'enseignement de la gymnastique où les enseignants s'appuient sur un dispositif d'organisation en ateliers. Cette situation apparaît être une « Situation d'Étude Privilégiée » (Grison, 1998) des conduites d'acteurs (enseignant et élèves) en situation réelle, relativement à leur espace de travail et aux objets qui les entourent et dont ils se servent. Notre recherche visait tout particulièrement à étudier le rôle fonctionnel de l'artefact du dispositif spatial en ateliers dans l'organisation des déplacements et des communications de l'enseignant avec ses élèves. Nous présentons ici une alternative au travail de Gal-Petitfaux (2000).

Une enseignante d'E.P.S. a été volontaire pour participer à l'étude. Bien que non spécialiste en gymnastique, elle répondait aux critères d'expertise externes mis en avant par Tochon (1993). L'enseignante a été suivie au cours de quatre leçons de Gymnastique. Trois types de données ont été recueillies : (a) des données photographiques ; (b) des données d'enregistrement vidéo des actions de l'enseignante et des élèves *in situ* ; (c) des données de verbalisation *a posteriori* des leçons au cours d'« Entretiens en Situation d'Auto-confrontation » (E.S.A.) (Riff, Pérez, Grison, & Guérin, 2000). Le traitement des données s'est déroulé en trois étapes. La première correspond à la construction de « protocole à deux volets » (Theureau, 1992 ; Theureau & Jeffroy, 1994) visant à mettre en correspondance le déroulement des actions et communications des enseignantes et des élèves (1<sup>er</sup> volet) et les verbalisations en situation d'auto-confrontation (2<sup>ème</sup> volet). Puis, nous avons élaboré un schéma repérant les déplacements de l'enseignante au cours de la leçon, ses modes de communication, ainsi que les lieux investis au sein du gymnase pour interagir avec les élèves. Enfin, nous avons eu recours à une analyse des protocoles verbaux inspiré de la « *Grounded Theory* » (Strauss & Corbin, 1990) qui nous a notamment permis d'évaluer et de catégoriser le rôle et le statut des objets relativement aux dimensions d'apprentissage, de sécurité, d'autonomie et de motivation.

Les résultats montrent qu'à l'exception de la situation d'évaluation, toutes les leçons de gymnastique se déroulent selon un même pattern. L'espace de travail agencé initialement par l'enseignante sous forme d'ateliers constitue une ressource qu'elle prend en compte pour organiser ses interventions auprès des élèves. Cette structuration de l'espace de travail répond à une conception particulière de ce qu'est l'enseignement de la gymnastique pour l'enseignante, conception qui cimente une culture professionnelle commune. L'évolution de cet espace au cours du temps résulte de l'intervention conjointe de l'enseignante et des élèves, qui le redéfinissent, afin notamment de pouvoir exploiter les artefacts physiques des objets. Cette exploitation est suggérée par des « affordances » (Gibson, 1979), elles-mêmes corrélatives des intentions des acteurs. Les résultats soulignent également l'intérêt de l'acquisition de la compétence à utiliser au mieux « les forces en présences », en faisant preuve d'un « tact pédagogique » (Van Manen, 1995).

### Références

- Gal-Petitfaux, N. (2000). *Typicalité dans la signification et l'organisation de l'intervention des professeurs d'Éducation Physique et Sportive en situation d'enseignement de la natation: Le cas des situations de nage en "file indienne"*. Thèse de Doctorat en S.T.A.P.S. non publiée, Université de Montpellier I, Montpellier.
- Gibson, J.J. (1979). *The ecological approach to visual perception*. Boston: Houghton Mifflin Co.
- Grison, B. (1998). *Structures de Raisonement dans un laboratoire de Neurobiologie du Développement: Étude dans une perspective d'Écologie Cognitive*. Thèse E.H.E.S.S., Paris.
- Kirshner, D., & Whitson, J.A. (1997). *Situated cognition: Social, semiotic and psychological perspectives*. Mahwah: Lawrence Erlbaum Associates.

- Norman, D.A. (1993). *Things that make us smart: Defending human attributes in the age of the machine*. New York: Addison-Wesley.
- Riff, J., Pérez, S., Grison, B., & Guérin, J. (2000). De l'auto-confrontation comme méthode, à l'entretien en situation d'auto-confrontation comme activité située: points de discussion et propositions méthodologiques. *Contribution à la journée de travail "modélisation de l'expérience individuelle et collective" du C.N.A.M.*, 12/05/00, non publié.
- Strauss, A., & Corbin, J. (1990). *Basics of qualitative research: Grounded theory, procedures and techniques*. Newbury Park, CA: Sage Publications.
- Suchman, L. (1987). *Plans and situated action: The problem of human machine communication*. Cambridge, NJ: Cambridge University Press.
- Theureau, J. (1992). *Le cours d'action: Analyse sémiologique. Essai d'anthropologie cognitive située*. Berne: Peter Lang.
- Theureau, J., & Jeffroy, F. (1994). *Ergonomie des situations informatisées*. Toulouse: Octarès.
- Tochon, F.V. (1993). *L'enseignant expert*. Paris: Nathan.
- Van Manen, M. (1995). On the epistemology of reflective practice. *Teacher and Teaching Education. Theory and Practice*, 1(1), 33-50.

## Poids des blessures dans l'analyse sociologique de la violence en sport

Sébastien Guilbert

Laboratoire APS et sciences sociales, Université Marc Bloch, Strasbourg II

Les pratiques sportives se prêtent différemment à la violence. Pour l'apprécier, il est souvent fait appel au pourcentage de blessures occasionnées par un adversaire, à la gravité des accidents, les parties du corps lésées, le nombre de jours d'hospitalisation... (Favreau, 1970; Tenvergert et al., 1992; Bernadou et al., 1992). Ces études se font généralement à l'appui de données comptables obtenues au sein des hôpitaux voire auprès de mutuelles et assurances. Notre ambition est quelque peu différente car elle vise à s'attacher aux représentations sportives et sociales des agents sociaux sur les blessures en sport. Aussi, nous proposons de montrer que ces dernières constituent une variable significative dans la "construction sociale" de la violence en sport (Bourdieu, 1979).

### Cadre théorique

Selon la théorie du "structuralisme génétique" (Bourdieu, 1979), le "champ" sportif, sous-ensemble de l'espace social, se compose de disciplines qui se différencient dans leurs propriétés internes et externes. Se caractérisant généralement en termes de propriétés économiques, culturelles, sociales, techniques... ces disciplines le sont probablement aussi d'un point de vue de la violence et des blessures en particulier. C'est pourquoi, nous chercherons à objectiver le rapport aux blessures dans les structures objectives que sont les espaces sportifs. Mais il ne s'agit pas de le faire indépendamment des représentations que les agents s'en font, car le but est de savoir ce que les appartenances sportives peuvent induire au niveau des représentations sur les blessures.

Ne pratiquant pas les mêmes sports, les agents aux diverses trajectoires devraient produire des représentations plurielles et différenciées sur ce phénomène dans leur sport. Nous interrogerons donc les schèmes de pensée, images et façons de voir des sportifs, marquées par des "habitus" distincts de manière à rendre compte d'un rapport aux blessures différencié et différenciant entre espaces sportifs. Puis nous essaierons de voir si les propriétés sociales et sportives des agents sont en mesure d'expliquer la variabilité du rapport aux blessures perçu dans les disciplines sportives.

### Méthodologie

Notre principal choix méthodologique est comparatiste. Une enquête (Guilbert, 2000) par questionnaire a été menée dans la communauté urbaine de Strasbourg auprès de 300 compétiteurs masculins d'un âge moyen de 26 ans et issus de 5 disciplines sportives: le basket-ball, le tennis de table, le karaté, la natation et le tir sur cible. Les blessures constituaient l'un des indicateurs du questionnaire lequel était composé de trois dimensions: la violence dans les espaces sportifs (existence de blessures, gravité...), l'investissement des agents à la violence (blessures survenues, leur nombre, parties du corps atteintes...) et les propriétés sociales des agents (CSP, diplômes, revenus...). Les données issues du questionnaire ont fait l'objet d'un traitement informatique avec le logiciel SPADN et ont été analysées sous forme de tris à plat, de tris croisés et d'analyses factorielles des correspondances multiples.

### Résultats - discussion

Dans les structures objectives que sont les espaces sportifs, les blessures font l'objet de représentations différenciées. Les résultats montrent d'une part qu'elles sont significativement plus présentes au basket-ball et au karaté contrairement au tennis de table, en natation et au tir. D'autre part, les blessures sont plus graves lorsqu'elles se produisent dans les sports de contact alors qu'elles sont bénignes dans les sports dépourvus de tout contact direct sauf au tir où elles peuvent entraîner la mort.

Par ailleurs, ces différences selon les espaces sportifs peuvent s'expliquer par les investissements sportifs des agents sociaux. Les résultats montrent en effet que les basketteurs et les karatékas ont été victimes de blessures graves, en nombre important, aux membres inférieurs (genou, pied) voire à la tête dans leur pratique sportive. En revanche, la majorité des pongistes, des nageurs et des tireurs n'ont jamais été blessés corporellement et gravement dans leur pratique.

Enfin, les caractéristiques sociales des agents peuvent expliquer aussi la variabilité du rapport aux blessures dans les espaces sportifs. Les résultats montrent en effet que les ouvriers et les employés sont davantage représentés dans les sports à blessures et les professions intermédiaires et les cadres dans celles où les risques de blessures sont faibles.

De cette investigation, il en résulte donc premièrement que les blessures constituent un des facteurs de distinction particulièrement opérants dans l'étude de la violence en sport. En effet, les résultats confirment que le "rapport au corps" matérialisé ici par le rapport aux blessures est une caractéristique sociale et culturelle de "distinction" (Bourdieu, 1979; Pociello, 1981).

Deuxièmement, si l'on se réfère à l'analyse mutualiste et comparative réalisée par Favreau (1970) sur les pourcentages de blessures graves survenus dans 32 sports, on note que les positions du basket-ball (3<sup>ème</sup> rang avec 22%), du karaté (7<sup>ème</sup> rang avec 16,9%), de la natation (23<sup>ème</sup> rang avec 2%), du tennis de table (28<sup>ème</sup> rang avec 0,6%) et du tir (32<sup>ème</sup> rang avec 0,1%) corroborent les nôtres avec une logique d'approche différente. Autrement dit, ceci tend quelque part à justifier la pertinence de l'objectivation de la violence en sport et de ses blessures entre autres choses à partir des représentations.

Troisièmement, enfin, si trente ans sépare l'étude de Favreau (1970) de la nôtre (Guilbert, 2000), il nous semble malgré tout, au vu des résultats, que la logique de "reproduction" soit toujours effective.

### Références

- Bernadou, M. et al. (1992). Le coût hospitalier des accidents du football et de rugby au CHR de Bordeaux. *Gestions hospitalières*, 315, 316-323.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction*. Paris: Minit.
- Favreau, A. (1970). *Les accidents du sportif*. Thèse en médecine. Paris.
- Guilbert, S. (2000). *Sports et violences: approche sociologique des représentations de la violence en sport*. Thèse en Staps. Strasbourg.
- Tenvergert, E.M. et al. (1992). Trends in sports injuries, 1982-1988: an in-depth study on four types of sport. *Journal of Sports Medicine and Physical Fitness*, 32, 214-220.

## **La construction d'un capital corporel par les étudiants : plus-value du capital scolaire sur le marché du travail ?**

Oumaya Hidri

Université PARIS-SUD XI, Laboratoire CRESS / URCS - UPRES EA 1609

Les étudiants sont présentés, dans de nombreuses enquêtes, comme livrés à eux-mêmes et confrontés à la difficile recherche d'un débouché (Galland, 1996, Molinari, 1992). Au contraire, nous faisons l'hypothèse que certains élaborent des stratégies de formation innovantes en tentant, plus ou moins consciemment, de pallier l'inadéquation structurelle entre le système universitaire et les exigences du marché du travail. Les étudiants qui pratiquent la musculation au service des sports de l'Université de Valenciennes semblent faire partie de ces jeunes relativement déterminés sur leur avenir professionnel.

Une enquête menée auprès de ce public (107 étudiants)<sup>1</sup> montre qu'ils s'interrogent sur les manques éventuels de leur formation. Plus précisément, l'objet de cette communication est de montrer qu'ils recherchent dans cette pratique physique, visant l'accroissement d'un capital corporel, de meilleures chances d'insertion professionnelle. Cet entretien du corps devient alors une stratégie anticipatrice, la recherche d'une plus-value qui compléterait le capital scolaire sur le marché du travail.

### **Méthode**

Cette communication s'appuie sur une enquête par questionnaire menée auprès de 107 étudiants inscrits à l'Université de Valenciennes et aux cours de Musculation proposés par le service des sports de cette université. Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon "spontané"<sup>2</sup>, c'est-à-dire à l'ensemble des étudiants présents aux cours et volontaires lors du recueil de données (semaine du 22 au 26 avril 2002). Le questionnaire portait sur quatre ensemble de données : le projet professionnel, les activités physiques ou sportives, la famille et les opinions des étudiants interrogés sur l'apparence. Ce dernier ensemble faisait référence à un support visuel présentant quatre photos d'hommes pris en-pied. Les données recueillies ont fait l'objet d'un traitement statistique (logiciel STATlab).

### **Résultats**

La typologie présentée ci-dessous est une première lecture des résultats. Elle comporte cinq groupes d'étudiants, qui ont été établis à partir de la formulation ou non d'un projet professionnel, par l'étudiant.

#### *1/ Des étudiants sans projet professionnel, satisfaits de leurs "sorts" scolaire et corporel*

Les étudiants qui n'ont pas encore défini leur projet professionnel sont minoritaires (19%). Ces étudiants semblent, en effet, s'en remettre au hasard pour tout ce qui peut concerner l'orientation scolaire et l'apparence corporelle. Ces étudiants, s'ils sont conformes à la description que font de nombreux auteurs à propos du milieu étudiant, sont totalement atypiques par rapport à notre échantillon total : pour chaque modalité, ils se distinguent des autres étudiants.

#### *2/ Des étudiants "techniques" : être musclé "sur les chantiers"*

Les étudiants, envisageant d'exercer une profession de type technique (technicien spécialisé, automatisien sur les chantiers de construction, etc.) constituent 12% de notre échantillon. La quasi-totalité d'entre eux souhaite prendre du poids (12 sur 13) mais rester comme ils sont concernant la taille (13 sur 13). Ils aimeraient ressembler au modèle du Body-builder ; modèle qui présente des traits masculins sur le visage très prononcés et une masse musculaire très importante. Élément non négligeable puisque selon ces étudiants, *"le volume musculaire, c'est important, pour s'imposer entre hommes, sur les chantiers"*. Ils assistent à plus de 7 heures de cours par semaine et pratiquent le *"muscler lourd"* (12 sur 13), le but étant d'augmenter de façon visible la masse musculaire en travaillant en force avec des charges lourdes.

---

<sup>1</sup> Cette enquête a été réalisée dans le cadre de ma thèse (en cours) : Hidri, O. La rentabilisation de l'apparence sur le marché du travail (sous la direction de Catherine Louveau). Thèse pour l'obtention du doctorat STAPS, Université Paris-Sud XI. Elle constitue une partie du travail empirique exploratoire.

<sup>2</sup> Si cet échantillon n'est pas représentatif au sens statistique du terme, il donne une représentation numériquement appréciable du public de ces activités (la population totale inscrite à ces cours compte en effet 120 étudiants).

### 3/ Les étudiants du maintien de l'ordre : être musclé "pour faire peur"

Ils sont minoritaires (9% de notre échantillon) mais très intéressants à étudier au regard de nos hypothèses de départ. La quasi-totalité d'entre-eux souhaite prendre du poids (9 sur 10) pour ressembler au modèle du Body-builder. Ils développent (9 sur 10) des stratégies anticipatrices par la pratique d'autres activités physiques et sportives de type duel (karaté, judo dans cet ordre) pour accroître leurs chances d'insertion professionnelle. Ils assistent à plus de six heures de cours par semaine et pratiquent également le "muscler lourd". Ceci, pour "se donner un physique de tueur", dans le souci professionnel anticipé d'être plus "combatif", "viril", "en pierre" ou encore "pour faire peur aux délinquants".

### 4/ L'executive-man "idéal" : diplômé élevé et apparence corporelle

25% des étudiants de notre échantillon envisage de ponctuer leurs études par l'obtention d'un DESS (21 sur 27) et de devenir cadre commercial. Ils sont très critiques à l'encontre de l'Université quant à la préparation à la vie professionnelle qu'elle assure et revendiquent une préparation plus approfondie à l'entrée sur le marché du travail, notamment une préparation à l'entretien d'embauche. Les étudiants qui envisagent ce type de profession sont les seuls à émettre le souhait de perdre du poids et de grandir. Ils considèrent l'apparence corporelle comme un atout très sûr pour accroître leurs chances de succès dans la réalisation de leur projet professionnel. Ainsi, ils développent des stratégies anticipatrices dans d'autres activités de mise en forme, notamment par la pratique de la natation, du jogging, etc. Ces étudiants assistent également à plus de six heures de cours de Musculation par semaine mais pratiquent le "muscler léger", il s'agit de "faire un travail léger, en intensité avec beaucoup de répétitions" dans le but "d'avoir un corps élancé et athlétique".

### 5/ L'apparence des futurs enseignants : une histoire de confiance en soi

21% des étudiants pratiquant la Musculation souhaitent devenir enseignant. L'Université représente une des voies privilégiées pour la formation aux métiers de l'enseignement. Pourtant, ces étudiants sont très critiques envers la préparation à la vie professionnelle qu'elle dispense. Ils ne se sentent pas, actuellement, capables de se confronter physiquement aux élèves, à leurs parents et aux collègues. Ces futurs enseignants choisissent le modèle auquel ils aimeraient ressembler pour son charisme. De même, lorsqu'on leur demande quelles sont les influences de la Musculation sur leur apparence corporelle, ils font exclusivement référence, au fait que la Musculation augmente la confiance qu'ils ont en leurs capacités. Ce sont les seuls étudiants de l'échantillon à avoir recours à cette justification.

## Conclusion

La formulation et la nature du projet professionnel se révèlent pertinentes pour expliquer les usages que peuvent faire les étudiants des capitaux scolaire et corporel. Définir son projet professionnel amène l'étudiant à s'interroger sur la manière de procéder pour réussir : "*Quel niveau d'études minimal dois-je envisager ?*, *Quelles sont les qualités indispensables à l'exercice de cette profession ?*, *Quels sont les manques de ma formation ?*". En tentant de répondre à ces questions, les étudiants pratiquant la musculation prennent acte des insuffisances de leur formation universitaire et développent des stratégies "compensatrices". Le travail du corps, par la pratique de la musculation, fait partie de ces stratégies. Ces dernières ne concernent pas tous les étudiants, elles sont largement tributaires de la nature du projet professionnel.

## Références

- Amadiou, J.-F. (2002). *Le poids des apparences. Beauté, amour et gloire*. Paris: Editions Odile Jacob.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction, éléments pour une critique sociale du jugement*. Paris: Editions de Minuit.
- Duret, P. (1999). *Les jeunes et l'identité masculine*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Galland, O. (Ed.) (1995). *Le monde des étudiants*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Louveau, C. (1996). Masculin / Féminin : l'ère des paradoxes. *Cahiers internationaux de Sociologie*, 100, 13-31.
- Mosse, G.-L (1997). *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*. Paris: Editions Abbeville.
- Molinari, J.P. (1992). *Les étudiants*. Paris: Les Editions Ouvrières.
- Travaillot, Y. (1995). *L'espace des gymnastiques et des cultures physiques depuis les années 60. De nouvelles recherches de la forme*. Thèse de Doctorat, Université Paris-Sud Orsay.

## **L'effort sportif est-il « intéressé » ? A propos d'une pluralité d'intérêts socialement construite**

Sandrine Knobé

Laboratoire APS et Sciences Sociales (E.A. 1342), UFR STAPS, Strasbourg

L'effort, surtout s'il est musculaire, constitue une dimension importante de la pratique sportive. Il a ainsi été l'objet de nombreuses études en physiologie et en psychophysique essentiellement (Pfister, 1988 ; Delignières, 1993). Si ces analyses ont abouti à « de multiples catégories pour classer les efforts physiques, distinguant les efforts de vitesse, de résistance ou d'endurance, en fonction des processus énergétiques mis en jeu » (Delignières, 2000), elles n'ont pas questionné les probables attentes des individus par rapport à leurs efforts. En effet, sans parler nécessairement d'un calcul rationnel et finalisé, il apparaît possible que certains sportifs escomptent en quelque sorte un « retour sur investissement » des efforts fournis.

Sans doute faut-il comprendre quels intérêts les individus peuvent avoir à faire ces efforts. Ces intérêt ne peuvent être uniquement considérés selon un modèle économique dans la mesure où les individus n'escomptent pas exclusivement une rentabilité effective et calculée de leurs efforts. C'est pourquoi une place prépondérante semble devoir être accordée à l'espace. P. Bourdieu (1984) a ainsi défini l'intérêt comme ne se comprenant qu'en relation avec un champ particulier.

L'objectif de cette communication est de montrer que le rapport à l'effort sportif des agents peut s'appréhender à travers les enjeux de leur espace d'appartenance. Un compétiteur et un pratiquant en loisir ne poursuivront vraisemblablement pas les mêmes intérêts. L'engagement intensif de l'agent présupposerait qu'il y ait un ou des « intérêts », en partie liés à sa position dans l'espace sportif. Nous aimerions par conséquent montrer que le rapport à l'effort sportif des agents varie en fonction des enjeux reconnus comme « valant la peine » dans des espaces sportifs donnés.

Sur la base de la partition du système d'offre des pratiques d'exercice corporel proposé par B. Michon (1995), nous avons tenu à prendre en compte différents sous-espaces sportifs. Ainsi, vingt-deux récits de vie (Knobé, 2002) ont été récoltés prenant en compte autant des espaces de formation que des espaces de pratique. L'échantillon privilégie les différences de position en termes essentiellement de niveau d'études ou de compétition, et de type d'activité ou de modalité de pratique. L'analyse de contenu thématique (Blanchet & Gotman, 1992) de ces récits de vie permet de mieux circonscrire « l'importance » des enjeux.

### **Références**

- Blanchet, A., & Gotman, A. (1992) *L'enquête et ses méthodes: l'entretien*. Paris: Nathan.
- Bourdieu, P. (1984) *Questions de sociologie*. Paris: Editions de Minuit.
- Delignières, D. (1993) La perception de l'effort et de la difficulté. In J-P Famose (Ed.), *Cognition et performance* (pp. 183-218). Paris: INSEP-Publications.
- Delignières, D. (2000) *L'effort*. Paris: Editions Revue EPS.
- Knobé, S. (2002) *Significations sociales de l'effort sportif. Des investissements pluriels*. Thèse de doctorat STAPS, Strasbourg II.
- Michon, B. (1995) Le marché des formations sur les activités physiques et sportives. In *Sport, relations sociales et actions collectives. Actes du Colloque des 14 et 15 octobre 1993 à Bordeaux* (pp. 591-599). Talence: Editions MSHA.

## **“L’extrême” comme support de construction identitaire L’exemple des participants au marathon des sables**

Sandrine Knobé

Laboratoire APS et Sciences Sociales (E.A. 1342), UFR STAPS, Strasbourg

Le marathon constitue une course mythique à plus d’un titre. En effet, ces 42 kilomètres et 195 mètres relèvent d’un défi corporel et mental. Pour de nombreux participants, l’essentiel est de finir afin de pouvoir s’exclamer « je l’ai fait ! » (Yonnet, 1985). Cette réalisation est d’autant plus valorisée que le marathon apparaît dans l’esprit de beaucoup de gens comme la discipline sportive la plus dure physiquement. Pour certains concurrents l’épreuve nécessitera quatre, cinq voire six heures d’efforts. D’une certaine manière, cette course peut représenter un « extrême » (corporel, mental, d’efforts...).

Pourtant, participant de l’engouement pour les courses sur route, émergent, dans les années 90, de nombreuses courses qui franchissent allègrement le seuil des 42 kilomètres. Ces courses offrent la particularité de privilégier un nouveau rapport avec la nature. Ainsi, « les courses investissent aujourd’hui de plus en plus les espaces naturels : prairies, forêt, vignoble, montagne, désert... répondant ainsi au besoin de chlorophylle, d’exotisme et d’évasion de nombreux coureurs (...) L’apparition récente, à la fin de l’année 1997, de la revue *Endurance* dont la vocation est d’être « le magazine de la course nature », confirme bien cette tendance » (Lapeyronie et al., 2000).

Mêlant ainsi tourisme sportif, performance et survie, le marathon des sables a connu une croissance exponentielle passant de 23 concurrents en 1986, année de sa création, à plus de 600 en 2002. Si symboliquement cette épreuve a conservé le nom de « marathon », elle se différencie très clairement des marathons traditionnels. Il s’agit d’une épreuve de plusieurs jours dont certaines étapes dépassent la distance « officielle » du marathon. Sa particularité principale reste de se dérouler en autosuffisance en plein désert sud marocain. Les conditions de course peuvent ainsi être particulièrement difficiles (chaleur, tempête de sable...) (Barthélémy, 2002).

Qu’est-ce qui incitent des coureurs à participer à de telles épreuves ? Si les attentes et ressorts motivationnels de ces coureurs sont pluriels, il n’en reste pas moins que leur participation à ce type de course participent d’une construction identitaire où « l’extrême » joue un rôle structurant. Ainsi, évoquer l’ascèse puritaine du marathonien (Faure, 1987) peut sembler être un euphémisme au regard du mode de préparation de certains participants au marathon des sables. Même si à nouveau la diversité est davantage la règle, la course à pied sert de pierre angulaire à un véritable mode de vie.

Le participant au marathon des sables ne cherche pas à se confronter symboliquement avec la mort (Le Breton, 1991), mais, au contraire, en essayant de réduire les incertitudes (préparation intensive, hygiène de vie stricte, sélection réfléchie du matériel...) il montre ses capacités à prendre en main « son destin » (Ehrenberg, 1991). Ces courses « hors normes » lui permettent d’affirmer une identité (Ruarno-Barbalan, 1998) non pas de « gagnant », mais de coureur « de l’extrême ». Alliant résistance physique et solidité mentale, le coureur met ainsi en avant ses qualités corporelles, mentales et morales.

Entre « vertus » et « folies », les efforts de ces marathonien des sables attirent l’attention et participent à la définition même de leur identité de coureur, tout comme à celle d’acteurs soucieux de « se construire » une identité. La compréhension de cette construction identitaire passe nécessairement par l’appréhension d’une double dynamique qui s’établit entre des propriétés socioculturelles et un espace particulier, selon des courses dites « extrêmes » ou « d’ultra-fond ». C’est pourquoi, en prenant appui sur la théorie du champ et de l’habitus développée par P. Bourdieu, nous pouvons orienter la réflexion sur les conditions de production et d’expression de cette identité de coureur de « l’extrême ». C’est ainsi que nous pouvons comprendre la place, le rôle et les significations d’un tel engagement à partir de l’analyse de récits biographiques de participants au 18<sup>ème</sup> marathon des sables qui a eu lieu du 4 au 14 avril 2003.

### **Références**

- Barthélémy, M. (2002). Approche ethnographique d’une aventure extrême : le marathon des sables. *Sports Medicine*, 141, 6-8.
- Ehrenberg, A. (1991). *Le culte de la performance*. Paris: Calman Lévy.
- Faure, J-M. (1987). L’éthique puritaine du marathonien. *Esprit*, 4, 36-41.
- Lapeyronie, B., Bessy, O., & Menaut, A. (2000). L’évolution de l’identité des marathons et des marathonien (1896-1998). *Sport Bruxelles*, 43(2), 36-45.

- Le Breton D. (1991). *Passions du risque*. Paris: Métailié.
- Ruano-Barbalan, J.-C. (1998). *L'identité : l'individu, le groupe, la société*. Paris: Editions Sciences Humaines.
- Yonnet, P. (1985). Joggers et marathoniens : demain, les survivants !. In P. Yonnet (Ed.), *Jeux, modes et masses* (pp. 91-140). Paris: Gallimard.

## Les principes de l'entraînement sportif en Grande-Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle

Loïc Le Roy, UFR-STAPS, Université de Bordeaux 2,  
Equipe de recherche "Pratiques corporelles et sport. Leur histoire et leur rapport à la santé"

Dans l'Angleterre et l'Ecosse du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'*entraînement* a pour but de développer les forces physiques et mentales des athlètes professionnels. Les méthodes d'entraînement sont guidées par des principes scientifiques ou empiriques qui varient en fonction des activités pratiquées et des performances attendues. On cherche, par exemple, à diminuer le poids du *jockey*, à développer le souffle et l'endurance du marcheur ou *footmen*, à durcir et à rendre endurant le corps du boxeur de combat primé ou *prize fight*.

A cette époque, les dispositifs d'entraînement sont fortement influencés par les préceptes vétérinaires (Cavendish, 1747 ; Gibson, 1720) et médicaux alors en vigueur pour optimiser le fonctionnement de la machine humaine et animale. L'entraînement de l'homme est directement dérivé des procédés d'entraînement des chevaux de courses : purge, saignées, régime, transpiration, frictions, bains, potions et mixtures médicinales, etc.

En règle générale, la méthode d'entraînement traditionnelle commence par une période « d'évacuation » des matières et des humeurs nuisibles, avant d'entrer dans la phase de régime et d'exercice. Les purgations et les saignées ont pour fonction essentielle de purifier et de fortifier le corps. Ainsi, l'animal comme l'homme sont purgés à l'aide de vomitifs drastiques ; en début de saison, on administre généralement, à quatre jours d'intervalle, trois doses de médication – *physic* - associées à des sels de Glauber aux vertus purgatives reconnues.

L'alimentation est également au centre des dispositifs d'amélioration des performances des athlètes. Les nouvelles méthodes d'amélioration des races animales découvertes par Robert Bakewell (1725-1795) viennent renforcer l'idée que la diète est un élément essentiel à la performance ; simple agriculteur anglais, Bakewell révolutionna le monde de l'élevage en faisant d'un « régime convenable », le complément idéal de la sélection des espèces. Rapidement, ses conseils sont appliqués par les propriétaires de chevaux de course puis par les entraîneurs des sportifs professionnels. La diète du *pugilist* est généralement composée d'éléments substantiels sélectionnés pour leurs qualités nutritives permettant la reconstitution des forces, alors que le *footmen* se nourrit en plus petite quantité d'éléments excitants (Powell, 1793) favorisant le *wind* c'est-à-dire le souffle et l'endurance physique (Anonyme, 1789). Quant au *jockey*, il est soumis à une diète sévère afin de diminuer son poids et d'alléger sa monture. Quelle que soit l'activité pratiquée, l'entraînement s'effectue toujours « l'estomac vide » (Godefrey, 1747).

La transpiration est considérée comme une des finalités de l'entraînement car le corps qui s'exerce s'échauffe, transpire et élimine ainsi les matières et les fluides corrompus. Tous les sportifs professionnels pratiquent donc la course, se couvrant de lainages chauds pour augmenter la sudation. La transpiration est souvent associée à la saignée. Les méthodes d'entraînement du célèbre piéton ou *pedestrian*, Robert Barclay Allardice, comprenaient l'association de longues courses et de saignées régulières.

L'entraînement du coureur à pied ou *footmen* consiste principalement à améliorer son souffle et son endurance grâce à l'exercice physique et à la diète (Godefrey, 1747). Le travail s'effectue « sur route », au cours de véritables marathons qui favorisent la constitution d'une saine provision d'air pur. Les médecins conseillent aux athlètes de s'entraîner le matin de bonne heure afin de bénéficier d'un air frais et sain, indispensable à la santé. Ils leur conseillent également de s'exercer à la campagne, loin des atmosphères polluées des grandes villes (Cheyne, 1726).

La journée d'entraînement est longue, dure et éprouvante. Dès cinq heures du matin en été et six heures trente en hiver, les hommes soumettent leur corps à des périodes alternant phases de travail musculaire et phases de repos et ce, jusqu'au soir 9 heures. L'entraînement consiste à développer non seulement l'« art scientifique » mais aussi le « souffle et l'endurance » - *wind* - la « force » - *strength* - et « l'endurcissement » - *hardiness*. Ces séances actives sont entrecoupées de phases de repos complet, de frictions, de bains froids ou de soins médicinaux.

Enfin, si l'entraînement a pour but d'améliorer les facultés physiques, il permet aussi de constituer des *mental facilities* ou *mental faculties* - jugées indispensables à la réalisation d'une performance. C'est tout d'abord à partir de l'endurcissement du corps que l'on endure l'esprit. Ainsi, les boxeurs à

poings nus endurcissent leur peau en appliquant des mixtures ou en se frottant vigoureusement la face, les mains et le corps avec un légume cru afin de le rendre insensible aux coups. Après deux mois d'application, les professionnels de *prize fight* étaient complètement préparés pour les plus durs combats. Le renforcement des « facultés mentales » de l'athlète passe également par l'intensité et la rudesse de l'entraînement. S'exercer durement favorise l'acquisition de la volonté et du courage. L'entretien de ces « facilités mentales » fait l'objet d'un soin particulier. Après l'effort, l'entraîneur accompagne constamment son athlète afin de le distraire et de l'aider à conserver une « tranquillité d'esprit » - *mind tranquillity* ; il lui raconte des histoires gaies et cherche à l'amuser afin de l'éloigner de la colère et de l'impatience qui contrarient et agitent l'esprit (Anonyme, 1789). Enfin, il est conseillé à l'homme entraîné d'adopter un mode de vie modéré, régulier et systématique.

En Grande-Bretagne, l'entraînement des professionnels au XVIII<sup>e</sup> siècle, est rigoureusement organisé, structuré et réfléchi. Il s'inscrit dans une logique « productiviste » qui consiste à optimiser conjointement le travail de l'animal et de l'homme. Les principes d'entraînement utilisés reposent, non seulement, sur les pratiques vétérinaires et médicales de l'époque, mais aussi, sur des méthodes d'amélioration ou de conservation des forces mentales.

### Références

- Anonyme, (1789). *The Art of manual defence ; or system of boxing*, By a Pupil both of Humphreys and Mendoza. London: Keansley.
- Cavendish, W. (1743). *A general system of horsemanship in all it's branches ; the manner of feeding, dressing, and training of horses for the great saddle and fitting them for service of the field in time of war or for exercise and improvement of gentleman in Academy at home*, vol2. London: Brindley.
- Cheyne, G. (1726). *Règles sur la santé et les moyens de prolonger la vie*. Bruxelles: Léonard.
- Gibson, W. (1720). *The Farriers New Guide*. London: Taylor.
- Godefrey, J. (1747). *A Treatise upon the useful Science of Self Defense connecting the small and back sword*. London: Gardner.
- Powell, F. (1793). *A short sketch of the life of Mr Foster Powell, The great Pedestrian*. London: Westley.

## **Représentations sociales du loisir sportif : Comparaison France- Maroc**

Narjiss Mekaoui

Pôle de recherche sur l'environnement, la pratique et les organisations sportives (PREPOS),  
UFR STAPS Dijon

### **Objectif de l'étude**

Cette étude compare les représentations du loisir sportif chez des étudiants en droit Français et Marocains. Si les juristes semblent dans les deux populations bénéficier d'un même statut, on s'attend néanmoins à trouver des différences dans leur façon d'envisager les loisirs sportifs. En effet, une précédente étude sur le représentation du sport auprès d'une population de spécialiste dans le domaine du sport (étudiants en sport), a déjà montré l'importance du loisir sportif dans les deux pays mais avec une appropriation différente des valeurs post modernes (Lacassagne & al, 2002). En conséquence, l'étude de la représentation sociale du loisir sportif devrait a permis d'affiner ces spécificités.

Cette étude s'inscrit dans le champ de la contextualisation culturelle des représentations sociales.

### **Méthode**

L'accès à la représentation sociale du loisir sportif s'est appuyé sur un recueil d'associations verbales ainsi que sur une question ouverte.

#### *La population*

L'échantillon sur lequel porte cette étude comprend 2 groupes. Les sujets sont tous des étudiants en droit.

Le premier groupe concerne des étudiants français de la filière droit de l'université de Bourgogne (N=91). Le second groupe des Etudiants marocains de la faculté de droit de Rabat (N=113).

#### *Le questionnaire*

Dans un premier temps, il a été demandé aux étudiants de noter les dix premiers mots qui leur venaient à l'esprit lorsqu'ils entendaient « loisirs sportifs ». Cette phase d'association libre avait pour fonction d'activer le champ de la représentation, c'est à dire les sémantèmes connectés directement au mot inducteur ou stimulus (Lacassagne & al, 2001).

Dans un second temps, il a été demandé à chaque étudiant afin d'approfondir sa recherche en mémoire de citer cinq noms, cinq verbes et cinq adjectifs. L'ordre de la présentation de la demande a été randomisé. Cette seconde étape permettrait à l'étudiant d'exprimer, par les substantifs, les référents associés au mot inducteur. Par les verbes cités, les interrogés exprimaient les comportements liés au stimulus et par les adjectifs, les jugements de valeur. Le but de cette étape était d'amener les sujets à changer d'opinion sur l'objet.

Dans un troisième temps et à partir des associations fournies, nous avons dressé des listes en fonction de la fréquence d'apparition des mots et de leur distribution.

### **L'analyse**

Afin d'accéder à l'organisation de la représentation, nous avons établi des liens de proximité entre les éléments de la liste sélectionnés. Pour ce faire, nous avons construit un indice de similitude basé sur la concordance de kendal. Les indices de similitude ont permis de réaliser une classification hiérarchique ascendante, donnant lieu à une représentation graphique appelée dendogramme.

### **Les principaux résultats**

Il existerait, pour le groupe France, deux visions : une première qui serait basée sur la pratique d'une activité, ses contraintes (efforts et fatigue) et son déroulement (amusement) et une seconde qui associe le bénéfice psychique et physique en relation avec la pratique sociale.

Pour le groupe Maroc, on retrouve beaucoup plus agréable du loisir sportif dans le sens où les interrogés lui ont associés deux activités (le football et la natation) ainsi que les sensations procurées par leur pratique (bonne santé, bien être, plaisir et détente).

Ces résultats sont analysés par rapport aux normes culturelles.

## Exercices du corps et théories de la moralisation au XIX<sup>e</sup> siècle

Marie-Hélène Orthous & Serge Fauché

EA 498 "Pratiques corporelles et sports, leur histoire et leur rapport à la santé"

Faculté des Sciences du Sport et de l'Education physique, Pessac.

Le XIX<sup>e</sup> siècle fut, dans le champ des pédagogies, celui de la *moralisation*. Moraliser l'enfant, l'écolier et l'élève, c'est les inciter, d'abord, à se conduire dans le respect du "bien", leur inculquer des valeurs d'ordre et de respect imposées par la société de leur temps, les doter enfin de qualités et de facultés exigées par la réussite et la sagesse à l'école, dans la famille et dans le monde du labeur auquel ils sont destinés. Cette entreprise est fondée sur un ensemble de dispositifs qui intègrent les exercices du corps.

Dans cette perspective, exercer le corps ce n'est pas seulement en activer les grandes fonctions. C'est amender l'âme, l'esprit, le tempérament et, bientôt, façonner des facultés psychologiques. Selon quels principes ? Les images théoriques associées à ces modalités différentes d'amendement sont de plusieurs natures : les unes héritées des modèles scientifiques venus du siècle précédent ; les autres greffées sur la *science neurologique* en plein essor, dans ses déclinaisons énergétiques et structurales, sans oublier les figures disciplinaires plus immédiates, formes de correction imposées au corps dans des leçons de gymnastique où les déplacements et les exécutions sont parfaitement ordonnés dans l'espace et le temps.

Cette histoire de la moralisation par l'exercice suit-elle l'ordre d'un progrès continu du savoir ? Pas exactement. Reprenons les grandes lignes d'une évolution théorique, objet de notre exposé. A l'articulation des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la théorie de la moralisation procède d'un amalgame épistémologique. Elles conjuguent d'anciens modèles -le solidisme, l'humorisme, le sensualisme- à des perspectives plus neuves centrées sur ce que P.J.G. Cabanis (1805) nommait "mobilité nerveuse". Il s'agissait là d'une reformulation de la dialectique sensibilité-irritation inaugurée dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Charles Londe (1821) est le représentant le plus accompli de cet éclectisme. Les exercices passifs, actifs ou mixtes qu'il recommande pour assurer la santé physique et morale ont une incidence sur la consistance de la matière cérébrale et donc de la force qui en émane. Le but des exercices est d'endiguer les puissances sensitives, à la fois fragiles et mobiles, dont le cerveau est le siège. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le processus de moralisation se joue résolument sur le principe des "harmonisations nerveuses". Les gymnastiques de PH. Cliax (1843), de N. Laisné (1850) et d'E. Paz (1868) moralisent en dérivant les forces cérébrales vers les muscles.

Le professeur d'hygiène J.B. Fonssagrives (1870) occupe, dans cette histoire, une place de transition. Comme Londe, mais cinquante ans plus tard, son système d'éducation physique relève d'un nouvel éclectisme. Pour Fonssagrives, moraliser relève à la fois d'une conversion des forces sensitives en forces musculaires, d'une domination des appétits inférieurs par des volontés supérieures, d'un endurcissement de l'"âme" par un durcissement du corps.

Au cours des trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est la "science du cerveau" et du système nerveux qui concentre désormais tous les espoirs moralisateurs. Les exercices du corps renforcent les pouvoirs fonctionnels de l'appareil cérébral, fabriquent de la volonté tout en ramenant dans la voie de la raison les imaginations égarées par les perversions. Mais tout à la fin du siècle, en jouant sur l'organisation hiérarchisée du cerveau, les exercices du corps auront le pouvoir d'*inhiber* la part de l'instinct qui sommeille en tout enfant et en tout homme. Parallèlement, et sous réserve de certaines modalités de choix et d'exécution, les sports naissants offriront à leurs pratiquants une éthique qui n'aura plus qu'à se convertir dans la vie quotidienne pour faire d'eux des modèles de force de caractère, de courage et de loyauté.

D'un point de vue théorique, l'exposé s'inspire du double enseignement de Georges Canguilhem sur l'usage des *concepts* (Canguilhem, 1981), et de Michel Foucault sur les clauses de constitution et d'évolution d'un *savoir* (Foucault, 1969). En effet, au croisement de l'histoire des sciences de la vie et des sciences humaines, émerge ce que Michel Foucault a nommé *formation discursive*. Dans notre exemple, celle-ci s'élabore sur une ambition -moraliser-, sur des mises en œuvre de techniques corporelles et des théories pour les justifier. Il s'agit dès lors de repérer non pas "le texte idéal, continu et sans aspérité" qui pourrait courir sous le terme de moralisation par l'exercice, mais de découvrir "un espace de dissensions multiples /.../ dont il faut décrire les niveaux et les rôles" (Foucault, 1969,203).

C'est une des facettes de cet espace centré, ici, sur l'histoire d'un rapport théorie-pratique, que nous avons cherché à dévoiler.

### Références

- Amoros, Colonel (1848, 1e éd., 1839). *Nouveau Manuel complet d'éducation physique et morale*. Paris: de Roret.
- Cabanis, P.J.G. (1805). *Rapports du physique et du moral de l'homme*. Paris: Crapelet.
- Canguilhem, G. (1981). *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie*. Paris: Vrin.
- Clias, PH. (1843) *Callisthésie ou somascétique naturelle appropriée à l'éducation physique des jeunes filles*. Paris: DEIS.
- Demeny, G. (1902). *Les bases scientifiques de l'éducation physique*. Paris : Alcan.
- Fonssagrives, J.B. (1870). *L'éducation physique des garçons ou avis aux familles et aux instituteurs sur l'art de diriger leur santé et leur développement*. Paris: Delagrave.
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris: Gallimard.
- Friedlander, D.M. (1815). *De l'Education physique de l'homme*. Paris: Treuttel et Würtz.
- Lagrange, F. (1888). *Physiologie des exercices du corps*. Paris: Alcan.
- Laisné, N. (1850). *Gymnastique pratique*. Paris: Dumaine.
- Londe, C. (1821). *Gymnastique médicale ou l'exercice appliqué aux organes de l'homme d'après les lois de la physiologie, de l'hygiène et de la thérapeutique*. Paris: Croulebois.
- Macquart, L.C.H. (1801). *Nouveau dictionnaire de santé et d'éducation physique et morale*. Paris: Bidault.
- Paz, E. (1868). *La gymnastique obligatoire*. Paris: Hachette.
- Tissié, P. (1901). *L'éducation physique*. Paris: Hollier-Larousse.

## **Les équipements sportifs innovants comme outil au service des stratégies de reconquête territoriale**

Guillaume Penel  
CRIS, EA 647 CNRS, RELACS  
Université Claude Bernard Lyon1, Université du Littoral Côte d'Opale

Les équipements sportifs ont indéniablement participé à la structuration du territoire. Comme le précise Jean-Pierre Augustin, " en s'imposant comme un des éléments structurants du territoire, les équipements sportifs ont pris une large place dans l'espace des villes et dans les stratégies municipales, ils favorisent aujourd'hui de nouvelles réflexions sur l'intégration urbaine". Du simple terrain de football qui quadrille un espace jusqu'au méga-complexe habilité à recevoir des compétitions internationales, ils ont longtemps répondu à la demande du mouvement associatif, sportif et scolaire.

L'avènement des sports de pleine nature et leur plus récente adaptation en milieu artificialisé a impulsé une nouvelle génération d'équipements qualifiés de "hors-sol", censés reproduire en milieu aménagé, des pratiques comme l'escalade ou plus spectaculairement le ski. Cette nouvelle orientation engendre alors un hypothétique positionnement en matière de politiques publiques d'équipements.

Mais au-delà des prouesses techniques et technologiques que ces édifications imposent, il faut s'interroger sur leurs conditions d'émergence et tenter d'identifier les déterminants de ce type de choix tout à la fois surprenant et risqué dans la concurrence entre les collectivités et les projets phares de leurs élus. En effet, si certaines constructions peuvent apparaître comme anodines voir même vulgarisées comme les structures artificielles d'escalade, on constate aujourd'hui l'apparition de bon nombre de projets d'équipements notamment en période électorale mais aussi quelques réalisations comme des stations de ski artificielles, des espaces d'eaux vives et autres créations ex nihilo mais qui restent infimes en comparaison avec nos voisins européens. Si on recense alors plus fréquemment en Grande Bretagne, en Belgique ou plus récemment en Espagne, ce genre d'initiatives, il faut s'interroger sur les raisons de ce décalage qui peut être lié à la conjoncture tout autant qu'à la culture des élus ou encore au fonctionnement du mouvement sportif et/ou de la sphère des loisirs. Le dernier recensement des marchés publics effectué par le Ministère Jeunesse et Sport montre la rareté des initiatives publiques innovantes en matière d'équipements sportifs.

Si les coûts de ce genre d'initiative constituent un frein, on constate paradoxalement que ces équipements innovants émergent dans des territoires sinistrés. On comprend alors que ce positionnement dans la sphère des loisirs sportifs ne correspond pas à une unique volonté de proposer localement une pratique innovante mais plutôt de faire " jouer " à l'équipement de nouvelles fonctions comme le redéveloppement économique, le développement local ou la redynamisation collective; ces trois fonctions trouvant d'ailleurs une certaine complémentarité.

Avec l'exemple de Loisinord dans le Pas de Calais (Noeux les Mines) et de sa célèbre et très médiatique station de ski ou encore du Site de la Découverte dans le Tarn (Carmaux), équipements construits sur d'anciennes friches minières, nous mettons en évidence les spécificités de ce nouveau modèle d'action publique. En effet, l'équipement n'est pas ou plus un simple lieu de pratique mais bien une structure unificatrice, lieu de vie, d'échanges et d'animation locale.

Si le sport apparaît alors comme un moyen de réactiver des territoires en crise, comment les politiques publiques peuvent intégrer cette nouvelle opportunité ? Comment les adapter aux particularismes locaux ? Les acteurs intégrés dans le processus décisionnel sont-ils prêts à accepter l'innovation et les nouvelles fonctions des équipements sportifs ?

En effet, ces nouvelles édifications, si elle suscite un vif intérêt médiatique, implique également des réactions de la part des habitants des communes d'implantation d'essence principalement ouvrière. A partir d'entretiens menés auprès d'anciens mineurs et de questionnaires administrés dans la population locale, nous sommes en mesure d'identifier la place, l'impact de l'équipement et les fonctions qui lui sont attribués. Celles-ci mettent en jeu différentes logiques interdépendantes :

- une logique industrialo-commerciale dans la mesure où la station suscite la création d'un parc d'activités du tertiaire.
- une logique identitaire car la station s'est inspirée de la structure du terroir sans le dénaturer, elle est en quelque sorte un rare outil de préservation du patrimoine local.

- une logique socio-sportive permettant un nouveau mode de pratique résultant de la délocalisation d'une pratique de montagne dans une infrastructure hors-sol.

Si il relève d'un pari tout autant osé que anecdotique pour reconquérir un territoire en crise, l'exemple de la station de Noeux les Mines permet d'exposer les premiers résultats de cette initiative. En effet, on constate un développement constant du site remarquable grâce aux extensions commerciales, l'arrivée de grandes enseignes commerciales. L'incidence est alors positive en terme d'emplois et d'attractivité locale. Néanmoins, il ressort de nos différents entretiens que la station reste un excellent produit d'appel qui doit néanmoins être géré et manager différemment qu'une structure plus classique. Se pose une nouvelle fois la question de la pertinence de la gestion publique pour ces nouveaux équipements qui requiert à la fois de nouvelles compétences tout autant qu'un mode de fonctionnement précis.

Si certains travaux plus prospectifs ont jusqu'à maintenant présagé de leurs influences, il nous fallait désormais s'appuyer sur des cas concrets afin de dresser un premier bilan de ces initiatives novatrices, d'en déduire les avantages comme les limites dans une société à la fois tournée vers les loisirs sportifs et touristiques mais contrainte à la rationalité de l'action publique dans un souci constant d'aménager et de développer durablement son territoire.

### Références

- Arnaud, P., & Terret, T. (Eds.) (1998). *Le sport et ses espaces. XIX-XX<sup>e</sup> siècles*. Editions du CTHS
- Augustin, J.-P. (1995). *Sport, géographie et aménagement*. Paris: Nathan Université.
- Bonnenfant, R. (2001). Une nouvelle approche des équipements sportifs. *Revue Pouvoirs Locaux*, 49.
- Chazaud, P. (1992). Marketing et aménagement du territoire. *Revue Espaces*, 114, 9-21.
- Falcoz, M., & Chifflet, P. (1998). La construction publique des équipements sportifs. Aspect historique, politique et spatial. *Les Annales de la recherche urbaine*, 79, 14-21.
- Monod, J., & De Castelbajac, P. (2002). *L'aménagement du territoire*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Penel, G. (2002). La station de ski de Noeux les Mines et les anciens mineurs. Etude des facteurs d'appropriation d'un équipement éloigné du champ sportif de référence. *Revue Européenne de Management du Sport*, 7, 221-226.
- Spizzichino, R. (1998). Les mégacomplexes ludiques et culturels: éléments clés de la redynamisation urbaine. *Cahiers Espaces*, 58, 107-114).

## **Réseaux sociaux et pratiques physiques et sportives : quels liens avec la santé ?**

Anne-Laure Picot<sup>1</sup>, Claire Perrin<sup>1</sup> Dominique Beynier<sup>2</sup>

<sup>1</sup>CRAPS EA 2131, Caen ; <sup>2</sup>LASMAS, Caen

Les travaux en sociologie du sport soulignent le développement de nouveaux modes de sociabilité dans le cadre des pratiques physiques et sportives, avec l'organisation de petits groupes de pairs édités en réseaux. Christian Pociello (1995) analyse cette évolution comme une revendication d'indépendance, d'autonomie, un refus des types autoritaires d'encadrement, une quête d'identité. Les pratiquants se retrouvent dans des territoires, certains pour privilégier le partage d'émotions intenses, originales, d'autres majoritairement pour le plaisir de rencontrer autrui. Les pratiques de loisir semblent alors permettre d'opérer une reconstitution du lien social (Yonnet, 1999). *« A une époque où la religion, la famille, l'entreprise, le travail, l'action publique ou syndicale ne contribuent plus, ou contribuent moins qu'auparavant, à maintenir la cohésion collective, c'est le loisir qui devient le principal champ d'activités où s'expérimente le sentiment d'être ensemble. Loin de se dissoudre dans le temps libre, le lien social s'y retrempe et s'y vivifie. »*

Nous proposons dans cette communication orale une revue de questions relative à la sociabilité développée par les jeunes dans le cadre de la pratique physique et sportive, et à ses liens avec la santé.

La sociabilité semble être le concept le plus général que l'on puisse formuler pour désigner l'être en société (Forsé, 1991). C'est le sociologue allemand Georg Simmel (1950) qui a introduit au début du siècle cette notion, dont il fait le fondement de la société et l'objet même de la sociologie. Cet auteur désigne par « *sociabilité* » l'ensemble des relations sociales « *qui se déploient pour elles-mêmes* », c'est-à-dire qui n'ont pas de fonctions utilitaires. Garder le contact avec la famille, avoir des relations privilégiées avec certains collègues de travail, faire partie d'une association sportive... voilà autant de façons d'établir une sociabilité avec autrui. L'activité physique est alors une des occasions de créer des réseaux, par exemple dans le cadre d'une activité pratiquée en équipe, mais également lorsqu'elle est réalisée de façon informelle, comme effectuer un footing avec une bande de copains. Dans cette perspective, l'acteur est étudié à partir de sa relation aux autres, laquelle explique en quelque sorte la constitution de ressources sociales propres à chaque individu : informations, services, biens, ou encore échanges affectifs (Chivallon, 1994).

A la période de la jeunesse, la sociabilité prend un sens nouveau « *avec le passage d'une sociabilité interne dirigée vers les parents, vers une sociabilité externe où les pairs jouent un rôle primordial* » (Bidart, 1997). Ce qui se traduit dans les activités physiques puisque, d'après la dernière enquête sur les 12-17 ans du Ministère des Sports, la moitié des jeunes a commencé à faire une activité physique et sportive sous l'influence de copains (Truchreau, Pichault & Moreau, 2002). Les différentes activités, notamment celles de loisir, prennent alors un sens nouveau à cette période : « *Pour les jeunes, le temps libre est une affaire sérieuse. Certains loisirs permettent d'amorcer concrètement la transition vers l'âge adulte. Ainsi, la découverte d'un conjoint se prépare largement dans la sociabilité et les activités de loisir des jeunes* » (Bozon, 1990). Certains loisirs sont particulièrement propices à des contacts entre jeunes des deux sexes lorsqu'ils se présentent sous forme d'un cadre souple, organisé autour d'une activité de base à caractère peu absorbant, voire intermittent.

Progressivement, un nouveau mode de sociabilité va émerger, favorisé par la décohabitation avec les parents et l'installation dans un logement autonome, parfois en couple, ce qui aura des répercussions sur les activités de loisir. « *Une réorganisation des activités a alors lieu, réorganisation qui fait passer des pratiques collectives de l'enfance et de l'adolescence –les sports collectifs en sont le prototype pour les deux sexes– à des pratiques plus individualisées, voire plus personnelles : à une sociabilité qui se rapproche plus de celle des adultes* » (Lavenu, 2001). La relation entre activité physique et sociabilité prend alors un sens particulier : contrairement aux adultes pour lesquels la pratique physique s'inscrit souvent dans une perspective de santé, les jeunes donnent le primat aux relations sociales, au plaisir et à la quête de sensations corporelles (Perrin, Ferron, Gueguen & Deschamps, 2002).

Durant cette phase d'indétermination, la création de groupes de pairs crée une certaine convivialité qui peut aboutir à des échanges, des expérimentations, des comportements de consommation en groupe, non sans liens avec la santé : cigarettes, sexualité, drogues... De fait, « *les regroupements opérés sur la base de l'exercice du sport n'échappent pas à cette généralité et on trouve un certain nombre de jeu-*

*nes gens qui ont commencé à fumer leurs premières cigarettes ou leurs premiers joints à l'INSEP ou dans les internats des sections sport études* » (Aquatias, 2000). Parallèlement, les définitions, perceptions et comportements de santé évoluent. Cette évolution est notamment caractérisée par le passage d'une vision de la santé comme dépendant presque uniquement de facteurs externes, à une perception de la santé marquée par un accroissement de la responsabilisation personnelle et de l'autodétermination (Cordonier, 1995).

Cette revue de la littérature nous invite à resituer la question des réseaux, créés dans le cadre même de la pratique sportive, dans une approche globale de la santé. Quel sens les jeunes attribuent-ils à ces relations sociales et aux pratiques physiques elles-mêmes, à un moment où leurs représentations et comportements de santé évoluent et où on assiste à un « zapping » sportif?

A cette période, la sociabilité prend un sens nouveau, les pairs jouant un rôle important dans la pratique physique. Entre une pratique de hand-ball à l'occasion de laquelle l'équipe se retrouve après chaque match, ou une pratique du surf où plusieurs jeunes se retrouvent dans les mêmes lieux pour pratiquer sans se connaître, ces formes de relation prennent-elles le même sens pour l'individu ? Dans le cas du surf, la pratique collective ne représente-t-elle qu'une juxtaposition de jeunes pratiquants sans création d'une expérience commune ou la seule pratique du surf permet-elle de lier ces jeunes entre eux ? Un sentiment de groupe se crée-t-il entre ces pratiquants ? Inversement, la présence du groupe permet-elle de donner un sens à la pratique ? Le réseau social créé dans l'activité physique peut constituer une fin en soi pour ces jeunes, c'est-à-dire partager une expérience commune pour faire partie d'un réseau de copains dynamiques, en bonne santé, performants ou bien encore reconnus par les autres groupes. Le réseau peut également constituer un soutien à la pratique par le cadre spatio-temporel qu'il offre, mais aussi par les compétences d'encadrement qui garantissent progrès et performance, ou alors préservation de la santé.

A cette période d'échanges, d'expérimentations et de consommations, pourquoi appartient-on à un réseau où l'on sait mettre en danger sa santé ? Est-ce le réseau social qui donne une importance à la pratique physique, en fixant des finalités, comme par exemple « *tu devrais te mettre à l'activité physique pour perdre un peu de poids.* » ? Comment rentre-t-on dans un réseau que l'on considère comme bénéfique pour soi ? Dans ce cas, le groupe peut présenter une ressource pour ces jeunes, y compris dans le domaine de la santé (possibilité de débats, information, écoute, conseils...).

Ainsi, l'itinéraire d'un pratiquant semble constitué de nombreuses évolutions tant au niveau de son réseau de relations que de sa pratique physique et sportive. Ces itinéraires subissent des ruptures à la période de la jeunesse, et il semble intéressant de percevoir le sens que ces acteurs leurs attribuent, voir les liens qu'ils établissent entre les différentes sphères que sont leurs pratiques physiques, leurs réseaux sociaux et leur santé.

### Références

- Aquatias, S. (2000). Education, prévention et pratiques sportives : de la socialisation des jeunes aux pratiques à risques. In Ministère de la Jeunesse et des Sports et Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, *Pratiques sportives des jeunes et conduites à Risques*. Actes du séminaire Européen 5 et 6 décembre 2000, Paris.
- Bidart, C. (1997). *L'amitié, un lien social*. Paris: La découverte,.
- Bozon, M. (1990). Les loisirs forment la jeunesse. In *Données sociales* (pp. 217-222). INSEE.
- Chivallon, C. (1994). Deux notions pour comprendre l'expérience sociale de l'espace : réseaux sociaux et territoires. *Cahiers de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines Université de Caen*, 3, 73-90.
- Cordonier, D. (1995) *Evènements quotidiens et bien-être à l'adolescence. Vers de nouvelles stratégies d'éducation pour la santé*. Genève: Editions Médecine et Hygiène.
- Forsé, M. (1991). Les réseaux de sociabilité : un état des lieux. *L'Année Sociologique*, 41, 247-264.
- Lavenu, D. (2001). Activités du temps libre et sociabilité de jeunes à la sortie de l'adolescence. *Society and Leisure / Loisir et société*, 24(2), 403-430.
- Perrin, C., Ferron, C., Gueguen, R., & Deschamps, J.P. (2002) Lifestyle patterns concerning sports and physical activity, and perceptions of health. *Sozial- und Präventivmedizin*, 47(3), 162-171.
- Pociello, C. (1995). *Les cultures sportives. Pratiques, représentations et mythes sportifs*. Paris: PUF.
- Simmel, G. (1950). *The Sociology of Georg Simmel*. Glencoe: Free press of Glencoe.
- Truchot, G., Pichault, A. & Moreau, A. (2002) Le sport chez les jeunes de 12 à 17 ans. *Sports Stats –info Bulletin de statistiques et d'études*, Octobre, 02-04, 1-4.
- Yonnet, P. (1999). *Travail, loisir. Temps libre et lien social*. Mesnil-Sur-L'Estrée: Gallimard.

## David Douillet, le bon gros géant

Robin André Recours

Faculté des Sciences du Sport, Université de la Méditerranée

### Imagination Dynamique et Spectacle Sportif

Partant de l'hypothèse bachelardienne qui consiste à dire que le spectateur est un rêveur éveillé, et que les images actualisent des archétypes, nous avons voulu savoir si l'imagination matérielle peut faire parler les images cathodiques du sport et rendre compréhensible au chercheur leur réception.

Aussi avons-nous fait le pari de confronter notre public aux quatre éléments cosmogoniques (Terre, Eau, Air, Feu), qui sont certes puisés dans le répertoire phénoménologique de Bachelard, mais que donnent également comme piste à suivre les travaux de Dumézil (1941), Mauss (1966), Alleau (1976), Eliade (1952), Durand (1969).

### Méthodologie

Nous avons demandé à 878 collégiens et lycéens de la région Provence de faire un effort d'imagination. Ils devaient donner le nom de leur sportif préféré (Question 1), puis le caractériser par trois adjectifs ou expressions (Question 2). Enfin, ils avaient pour consigne d'associer un sportif déterminé (Zidane, Douillet, Virenque, Johnson) à un élément (Question 3). Cette méthodologie devait permettre à l'adolescent d'être rendu aux forces élémentaires et profondes de l'imagination. Comme d'une part la dernière question posée était trop évasive pour être conceptuelle et comme d'autre part les éléments sont ambivalents et contradictoires, dans leurs plus simples expressions, ces derniers ne pouvaient imposer un stéréotype. En tant que symboles, ils possèdent une infinité de significés.

### Résultats et discussion

C'est un rapport étroit entre D. Douillet et les images de la terre que soulignent les 2/3 de notre échantillon. L'analyse des résultats (analyse des mots donnés pour caractériser le champion) montre que cette tonalisation matérielle est due : i) à ses origines et à son implication politique et nationaliste/patriote ; ii) à sa pratique sportive qui est une pratique – un travail – terrestre et qui contamine son image ; iii) à son apparence physique (il est une montagne, un géant) ; iv) à sa personnalité (sur le tatami et en dehors).

Les répondants, pour le caractériser, ont souvent donné les mots : « Français » ou « représentatif [de la nation] ». Ils sont fiers de cet homme qui représente pour eux leurs racines, leur culture. Contrairement aux sportifs qui – selon les mêmes collégiens et lycéens – « ne connaissent même pas l'hymne national » (Recours, 2002), Douillet ne peut être taxé de « non-patriotisme » : il n'hésite jamais à poser avec le drapeau tricolore. Il donne ainsi l'impression d'être attaché aux valeurs hexagonales. Or, celui qui est attaché à sa terre natale prend, par analogie, une tonalité terrestre aux yeux des spectateurs. Proche de la famille de J. Chirac, Douillet soutient et défend dès qu'il le peut les « valeurs républicaines et nationales ». Son engagement politique pourrait être à double tranchant. Mais les adolescents qui l'apprécient, semblent s'intéresser encore moins que leurs aînés à la politique. En revanche, particulièrement touchés par le mythe national (Recours, *op.cit.*), ils apprécient chez le judoka son « sens » de la nation.

La tonalisation terrestre de Douillet est renforcée par le spectacle du judo. Le travail du judoka consiste à déséquilibrer l'adversaire pour le faire tomber ou à le travailler au corps jusqu'à ce qu'il abandonne. Dans la première phase du combat, alors que les deux concurrents sont debout, c'est celui qui est le plus stable, qui ne perd pas ses appuis au sol, qui reste en contact avec la terre, qui a le plus de chances de gagner. Celui qui décolle, qui devient aérien, n'a plus de prise. Il est à la merci de son adversaire. Tous les sports de combat ne sont pas fondés sur les mêmes valeurs. En judo, il ne faut jamais perdre le contact avec la terre. Et si le combat se poursuit au sol, le principe est le même : pour gagner, il faut garder la maîtrise de sa motricité, donc garder le contact au sol.

A son entrée sur le tatami, le projet du judoka est en quelque sorte celui d'un travailleur manuel ; la « matière » qui le provoque va être attaquée, non seulement par sa main, mais par ses yeux ardents, par des injures rentrées, silencieuses. Le judoka (et le spectateur comme par télépathie) développe une volonté de puissance sur la matière. La conscience du travail se précise dans les muscles et les articulations du travailleur et dans les progrès réguliers de la tâche. Le spectateur peut voir les progrès du combat en judo. Celui-ci ne se terminant pas toujours par un ippon, c'est aux points qu'il faut souvent

aller chercher la victoire. De même que le travail est une lutte des plus serrées, le travail au corps des judokas est le plus serré des combats. Lutte contre le réel : lutte des plus directes, des plus franches.

La tonalisation terrestre de Douillet est également due à son apparence physique. Les judokas des catégories de poids les plus élevées, comme les lanceurs en athlétisme, les avants au rugby, sont souvent caractérisés par leur apparence démesurée. On les appelle « les gros ». Lorsque nos sujets ont caractérisé Douillet, ils l'ont décrit comme « gros », « grand », « fort », « baraqué », « puissant », « gigantesque ». Tous ces mots renvoient à la démesure terrestre. Le « gros » porte la marque du rocher, de la montagne, de ce qui est dur à soulever. Les rochers qui portent les marques de Gargantua sont innombrables. Les rochers sont des images fondamentales. Ils appartiennent à la préhistoire de notre imagination. Douillet est un roc pour son adversaire. Lorsqu'il se met en mouvement, il écrase. La pierre, comme toute matière dure, est provocante. David Douillet est comme la pierre, c'est la terre qui montre sa force.

Mais il semble que la matière terrestre ait deux êtres : son être de repos et son être de résistance. Selon Bachelard, l'image de la terre est ambivalente. David Douillet a cela de particulier qu'il cumule ces valeurs terrestres ambivalentes, et même contradictoires. Chez lui, l'extraversion dans le travail peut se transformer en introversion dans la vie quotidienne.

« Tout est gros dans la forge. » notait Bachelard (1947, p.143). « Même le soufflet est gros. Mais quelle surprise de voir qu'un si gros soufflet souffle si lentement ! Il a un bon souffle, il souffle longtemps. C'est un souffle paternel, et même « surpaternel ». » Comme le soufflet de la forge, David Douillet représente la douce puissance, la douceur et la stature paternelle, la responsabilité parentale. David Douillet est stable comme la terre, réconfortant, attentif comme la terre. Pendant les Jeux Olympiques de 1996, au sortir du tatami, à la question : « Cette médaille olympique, c'est le plus beau jour de votre vie ? » il répondait « Non, le plus beau jour de ma vie, c'est la naissance de mes enfants ». La phrase a eu un grand retentissement médiatique. Aussi, n'est-il pas étonnant que les images de la famille, très terrestres, soient souvent revenues dans l'enquête pour le caractériser : D. Douillet est un « papa poule », il est « délicat », « attentionné », « chaleureux ».

### Conclusion

Le psychisme humain se spécifie comme une force d'entraînement. L'imagination est l'accélérateur du psychisme. L'imagination va, systématiquement, trop vite. C'est là un caractère banal et essentiel (Bachelard, 1947, p.25). Si elle en accepte les premières images, c'est pour les modifier, les exagérer. Bachelard affirmait que l'imagination n'est pas, comme le suggère l'étymologie, la faculté de former des images de la réalité, mais la faculté de former des images qui dépassent la réalité, qui « chantent la réalité » (Bachelard, 1942, p.25). Mais ce qui est factice pour la connaissance objective, reste profondément réel et actif pour les rêveries inconscientes.

### Références

- Alleau, R. (1976). *La science des symboles*. Paris: Payot.
- Bachelard, G. (1947). *La terre et les rêveries de la volonté*. Paris: José Corti.
- Dumézil, G. (1941). *Jupiter, Mars, Quirinus, I*. Paris: Gallimard.
- Durand, G. (1969). *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*. Paris: Bordas.
- Eliade, M. (1952). *Images et symboles*. Paris: Gallimard.
- Mauss, M. (1966). *Sociologie et anthropologie*. Paris: PUF.
- Recours, R. (2002). *La réception de l'image du sportif*. Université de la Méditerranée. Thèse en Sciences du Mouvement Humain. (Direction Pr. J. Griffet).

## Cirque traditionnel et cirque contemporain : entre rupture et mémoire

Magali Sizorn

C.E.T.A.P.S., Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique, Université de Rouen

« Traditionnel », « académique », « à l'ancienne », « nouveau », « moderne », « contemporain », voire « bâtard », tels sont les qualificatifs utilisés pour définir un cirque qui évolue et donne à voir une large palette de formes et de productions. Cette profusion terminologique, témoin d'une difficulté à le définir, constitue un vaste champ sémantique, celui d'un cirque pris aujourd'hui, lexicalement mais aussi symboliquement, entre « tradition » et « création ».

Cependant, nous constatons qu'au-delà de ces qualifications disparates, l'identité circassienne reste revendiquée<sup>1</sup> par les artistes, « enfants de la balle » ou « venus d'ailleurs », proposant des spectacles conformes ou non à un héritage circassien académique. Sur quels fondamentaux repose alors cette identité cirque ? La frontière tradition/contemporanéité est-elle si imperméable que les institutions (ministère, syndicats, écoles), les programmations des salles de spectacle et les appellations nous le font penser ?

Nous proposons ici de porter un regard particulier sur les différentes formes présentées dans une discipline considérée comme emblématique du cirque<sup>2</sup> : le travail aérien. Notre étude consiste à analyser comment un modèle circassien « académique » se décline aujourd'hui et comment la rhétorique et la technique conventionnelles d'un cirque européen patrimonial sont conservées, réinvesties ou détournées. Plus qu'une simple comparaison, l'idée est de comprendre comment s'opère cette diffraction des formes, questionnant ce qu'est le cirque aujourd'hui. Notre hypothèse découle du constat qu'au-delà d'un éclatement des formes et des valeurs, dont témoigne la pratique du trapèze, certains « résidus » du cirque de la tradition restent visibles de-ci de-là dans les productions contemporaines. Ceci nous a amené à penser que la rupture esthétique souvent mise en avant pour opposer cirques traditionnel et contemporain pourrait dissimuler des liens encore présents entre ces types de production et entre les artistes eux-mêmes.

### Méthodologie

Cette étude ethno-sociologique s'appuie sur une investigation de terrain principalement qualitative. Nous avons réalisé plusieurs entretiens, sous la forme de récits de vie (Bertaux, 2001) avec Jean Palacy, ancien trapéziste devenu « maître » de trapèze. Plus qu'un informateur privilégié, il est un acteur et témoin des transformations du cirque depuis plus de cinquante ans. Ce travail biographique, permettant de recueillir un « vécu social », est pour nous un outil privilégié de l'étude des transformations sociales. Précisons qu'il ne s'agit pas de traiter le récit de vie comme une histoire réelle, mais de l'utiliser comme une reconstruction objective et subjective d'une expérience. L'analyse de ce matériau permet d'en extraire des éléments de signification par recoupement, repérage de récurrences, de ruptures, « d'étapes » (Becker, 2002) à l'intérieur même de ce récit et par sa mise en relation avec d'autres données, quantitatives (enquêtes du DEP du Ministère de la Culture, rapport Forette...) et qualitatives. Nous avons effectivement intégré ce travail biographique dans une étude de terrain plus vaste, en réalisant des observations (de répétitions, cours et spectacles) et des entretiens semi-directifs avec des trapézistes développant différentes formes de productions.

### Résultats : rupture esthétique et contiguïté technique

Le « divorce esthétique » (Guy, 1998) opéré par les productions contemporaines avec le modèle patrimonial-conservatoire repose sur quatre éléments repérables : l'abandon du numéro au profit de spectacles narratifs, le renoncement aux animaux sauvages, l'utilisation d'autres lieux de production que la piste circulaire, et enfin, la mise en scène d'autres esthétiques et valeurs. Cependant, si nos observations relatives au travail aérien tendent à étayer cela, il nous semble aujourd'hui nécessaire de nuancer ces propos à travers trois points témoignant d'un « divorce non consommé » : les traces fécondantes de la tradition, le rapport à l'enseignement et au maître, et enfin la mise en scène du risque et du jeu avec la mort.

<sup>1</sup> Exception faite pour Bartabas et quelques autres cas isolés.

<sup>2</sup> 91% des français interrogés et 84% des spectateurs des cirques « modernes » considèrent que les trapézistes et voltigeurs font partie des fondamentaux du cirque (rapport Forette, 1998).

Tout d'abord, la frontière entre « tradition » et « création » est atténuée par la reprise dans l'écriture des spectacles « contemporains » d'éléments considérés comme relevant du modèle traditionnel. C'est ainsi que la logique du numéro n'est pas toujours absente des productions contemporaines qui, par la mise en piste ou en scène de séquences plus techniques (même si elles sont au service d'une narration) et la mise en danger de l'artiste, réinvestissent ce temps particulier, repérable et applaudi par les spectateurs. Des productions comme « Eclats Sol Air » d'Armance Brown et Bruno Krief sont entièrement construites sur des mini-séquences, telles des numéros, où se succèdent les artistes. De plus, des citations de la tradition, sous forme de parodies par exemple, témoignent, certes, d'une volonté de se distancer d'un modèle de conservation-reproduction de formes, d'esthétiques, de valeurs, mais aussi de la persistance de traces mnésiques fécondantes, parfois nostalgiques de ce cirque de l'enfance.

D'autre part, la création d'écoles, et en particulier du CNAC en 1985, a installé et institutionnalisé ce « Nouveau cirque » en France, en permettant à des artistes « venus d'ailleurs » de proposer un cirque différent. Si aujourd'hui ces écoles priment la pluridisciplinarité et la créativité, elles continuent à propager les techniques académiques. Précisons que ce sont des artistes issus de familles circassiennes qui ont, les premiers, ouvert la voie du renouvellement et que des artistes comme Jean Palacy (qui vient du cirque traditionnel mais n'est pas un « enfant de la balle ») ont commencé à engager une réflexion sur la technique, avec ici l'idée de ne plus travailler en force mais de rechercher la fluidité. De là, le rapport au poids et à la pesanteur s'est trouvé modifié et si les formes proposées dans le cirque traditionnel ont peu changé, dans les productions contemporaines, la répartition des rôles porteur/voltigeur a évolué. C'est ainsi que les femmes, comme Armance Brown, sont aujourd'hui porteuses de leurs partenaires hommes. Notons également que le rapport au maître reste fort pour les artistes que nous avons rencontrés, qu'ils soient considérés comme « traditionnels » ou « contemporains ». Certains d'entre eux, reconnus aujourd'hui pour leur travail de création, ont été formés par Jean Palacy et le considèrent comme leur « maître » de trapèze.

Enfin, la mise en scène du risque reste très présente dans toutes les productions et c'est sans doute dans ce rapport au danger que le lien entre tous les genres circassiens est le plus fort (Le Breton, 2002). Ce qui unit cette identité cirque serait d'après nos observations et analyses de discours le rapport à la prise de risque et à la technique (une technique académique mise en piste *stricto sensu* par les artistes « traditionnels » et conservée par les artistes « contemporains », même si elle est parfois détournée en fonction des finalités esthétiques et narratives).

### Conclusion et discussion

Cette étude a permis de mettre au jour l'importance des liens effectifs entre les artistes « contemporains » et « traditionnels ». En effet, au regard des résultats obtenus, il apparaît que la maintenance de relations est manifeste. De l'image du cercle fermé de la piste et des familles, on est aujourd'hui passé à un réseau d'artistes d'horizons variés, un réseau de trapézistes qui gravitent dans ce monde ou plutôt ces mondes, liés, du trapèze et du cirque. Ils diffèrent par les « logiques de l'action » mises en œuvre (Dubet, 1994), par la façon dont ils se définissent en tant qu'artistes et acteurs sociaux (Heinich, 1998) et par les imaginaires et mises en scène de la technique qu'ils proposent. En effet, le cirque traditionnel donne à voir une image apollinienne du corps, dans l'écriture des numéros et la mise en scène de la prise de risque. Le cirque contemporain, par contre, propose une autre mise en scène du danger, par l'acceptation de la chute et de l'impure. Néanmoins, ce risque perçu, cette tension entre la vie et la mort, entre le haut et le bas est vraisemblablement ce qui constitue aujourd'hui le dénominateur commun, fédérateur (pour le spectateur comme l'artiste) de ces différents genres circassiens et le liant de cette identité circassienne actuelle, complexe, car multiple.

### Références

- Becker, H.S. (2002). *Les ficelles du métier*. Paris: La Découverte.  
 Bertaux, D. (2001). *Les récits de vie*. Paris: Nathan.  
 Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris: Seuil.  
 Forette, D. (1998). *Les arts de la piste : une activité fragile entre tradition et innovation*. (15) Paris: Conseil Economique et Social.  
 Guy, J.M. (1998). La transfiguration du cirque. *Théâtre aujourd'hui*, 7, 26-51.  
 Heinich, N. (1998). *Ce que l'art fait à la sociologie*. Paris: Minuit.  
 Le Breton, D. (2002), Les corps gigognes. *Arts de la piste*, 23, 40-41.

## **L'idéal olympique et réalité sociale : approche complexe des mouvements sportifs et olympique face aux contextes éducatifs au Cameroun (1960-2000)**

R.C. Tamoufe simo

Centre des recherches européennes en éducations corporelles, Strasbourg

Dans la construction des identités sociales au Cameroun, les pratiques sportives (traditionnelle et moderne) apparaîtraient au fil des années comme une pratique sociale, attractive, synonyme de découvertes et d'affirmations. En somme, au Cameroun le sport passe pour être héritage colonial et un bien collectif<sup>1</sup>. Cette approche trouve son originalité dans l'analyse de la charte internationale de l'éducation physique et du sport<sup>2</sup>. Plusieurs interprétations sont à l'origine de cette construction sociale, surtout en son article 1, 2, 3.

Cette affirmation s'élabore sur l'histoire coloniale du Cameroun. Elle présente les différentes étapes ayant favorisé la mise en place des identités sociales, sur lesquels viendront se greffer les pratiques sportives. Après avoir considéré les représentations sociales du sport au Cameroun comme modèle d'éducation, il nous revient de les corrélérer aux idéaux de l'olympisme selon P. de Coubertin. Si l'on se réfère à l'article 1 de la Charte olympique, ce qui est frappant, c'est la similarité des objectifs d'éducation qui stipulent que : « *Le Mouvement olympique a pour but de promouvoir le développement des qualités physiques et morales qui sont les bases du sport; éduquer par le sport la jeunesse, dans un esprit de meilleure compréhension mutuelle et d'amitié, contribuant ainsi à construire un monde meilleur et plus pacifique...* » et les objectifs éducatifs des jeunes à travers le sport au Cameroun, tels que le définissait le président Amadou Ahidjo au lendemain de l'indépendance. Comme le discours olympique, le sport se présente alors comme un moyen d'accomplissement et de réalisation de l'individu. Toutefois, dans son analyse il existerait aussi des similitudes de moyens dans ces deux mouvements, qui tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle influencera par la pluralité de ses concepts d'éducatifs la formation d'une élite. On parlera de plus en plus d'une éducation physique à l'école, d'une éducation sportive et morale à l'école et au sein des clubs, en ce qui concerne l'éthique sportive, etc. En ce qui concerne le discours politique, le sport est présenté comme moyen de solidarité et de renforcement de l'unité nationale<sup>3</sup>. Il apparaît aussi à travers le discours politique un autre mode d'éducation des masses, depuis l'avènement des nouvelles technologies (télévision, Internet, etc.)<sup>4</sup>. Ces objectifs indiquent comme le présente Kemo Keimbou, une cible qui est la jeunesse; les valeurs qui sont l'amitié.

Mais au-delà du contexte politique et olympique, il nous revient ici de poser une réflexion sur les fondements historiques des pratiques sportives Cameroun à partir de 1968, et la diffusion de l'idéal olympique. En effet, la pratique sportive a eu le mérite de situer le Cameroun au rang des grandes nations sportives africaines et même mondiales au travers de ses résultats sportifs en football, Athlétisme, Haltérophilie, judo, etc. Mais, à travers les différentes représentations sociales du sport par les jeunes et les politiques sportives en place, il existe une rupture dans l'action. En d'autres termes, en fonction des réalités qui existent entre l'élite de la base, il y a une incohérence entre les objectifs éducatifs et les moyens. Plusieurs exemples le justifient, parmi lesquels l'incompatibilité entre les résultats sportifs et les infrastructures. Nous pouvons énumérer à titre d'exemple qu'au Cameroun, il n'existe aucun gymnase sportif, aucun praticable pour les sports gymniques (lutte, boxe, judo, gymnastique, etc.) aucun stade aux normes olympique, etc. Ensuite, l'école véritable idéologie, est le lieu par excellence de diffusion du sport<sup>5</sup> comme moyen éducatif, et du développement des représentations sociales du sport. Mais, la caducité de ses infrastructures sportives liées à l'existence de certains enjeux politiques et/ou économiques ne favorisent pas la mise en place d'espaces adaptés pour les cours d'éducation physique et sportive. Alors, dans ce contexte, plusieurs analyses emmènent à croire plus à une politisation du sport qu'à une véritable politique sportive. Il y a lieu d'établir une problématique en ce qui concerne les concepts d'éducatifs et la responsabilité du mouvement sportif national et olympique.

<sup>1</sup> Tamoufe simo R.C., *Les fondements historiques des représentations sociales du sport au Cameroun : Analyse sur les villes de Douala et Yaoundé*, Mémoire DEA STAPS, Strasbourg, juin 2002.

<sup>2</sup> Adoptée par la Conférence générale à sa vingtième session, Paris, 21 novembre 1978.

<sup>3</sup> Voir discours du premier Président du Cameroun Amadou Ahidjo.

<sup>4</sup> Tamoufe Simo, op.cit.

<sup>5</sup> Chaque établissement scolaire est doté d'association sportive, les élèves contribuent personnellement et financièrement aux activités sportives.

## Références

- Baker, W.J. (1987). Political Games : The Meaning of International Sport for Independent Africa. In W.J. Baker & J.A. Mangan (Eds.), *Sport in Africa : Essays in Social History*. New York et Londres: Africana Publishing Company.
- Coubertin, P. de (1900). La psychologie du sport. *Revue des Deux Mondes*.
- Coubertin, P. de (1909). *Pages d'histoire contemporaine*. Paris: Plon.
- Ela, J.-M. (1994). *Restituer l'histoire aux sociétés africaines. Promouvoir les Sciences Sociales en Afrique Noire*. Paris: Ed L'Harmattan.
- Guernier, E., (Ed.) (1951). *Cameroun-Togo*. Paris: Editions de l'Union Française.
- Guttman, A. (1984). *The Games Must Go On : Avery Brundage and the Olympic Movement*. New York: Columbia University Press.
- Tamoufe simo, R.C. (2001). *Les représentations sociales du sport scolaire et civil des jeunes(10-22ans) au Cameroun : étude comparative de trois sports collectifs : Handball, volley-ball, basket-ball*. Mémoire maîtrise STAPS, Strasbourg.
- Tamoufe simo, R.C. (2002). Education sportive et socialisation. Analyse des représentations sociales du sport comme modèle d'éducation des jeunes au Cameroun. *Forum international sur les politiques éducatives en Afrique*, Dar es-salaam.
- Tamoufe simo, R.C. (2002). *Les fondements historiques des représentations sociales du sport au Cameroun : Analyse sur les villes de Douala et Yaoundé*. Mémoire DEA STAPS, Strasbourg.

## Les représentations sociales du risque sur les domaines skiables alpins

Kévin Vermeir & Véronique Reynier

UFR-APS Grenoble, Laboratoire Sport et Environnement Social, Grenoble

Depuis la fin des années soixante-dix, l'évolution de la pratique sportive se cristallise autour d'une transformation progressive des comportements et des représentations, se caractérisant par une diversification des engins de pratique et un renouvellement des valeurs sportives (Maurice, 1987 ; Pociello, 1991). Celle-ci s'accompagne d'une valorisation du risque sportif qui se développe, paradoxalement, dans une société « hantée » par la sécurité (Le Breton, 1991) et place les professionnels du tourisme dans une situation difficile (Corneloup, Soulé, 2002), puisqu'ils doivent concilier la sécurité et la liberté inhérentes à la consommation de tourisme et de loisir.

Les différents sports pratiqués en stations de sports d'hiver, par les récentes évolutions qu'ils ont connues, par le nombre élevé d'accidents qu'ils engendrent chaque année, par le nombre de pratiquants qu'ils représentent et le milieu où ils se pratiquent, posent avec intérêt la question de ce rapport au danger, et plus particulièrement de la perception que les différents pratiquants ont du risque sur les domaines skiables alpins. Ce questionnement s'avère être d'autant plus pertinent que les travaux relatifs à la question du risque et de la sécurité dans le domaine des sports d'hiver, qui se sont jusqu'alors essentiellement focalisés sur l'analyse des dispositifs sécuritaires, révèlent la nécessité de s'intéresser désormais à ces différentes perceptions afin d'alimenter les réflexions et les modèles mis en œuvre par les gestionnaires locaux (Soulé, Corneloup, 2001).

La majorité des travaux portant aujourd'hui sur la perception du risque souligne son caractère subjectif et l'importance des influences sociales et culturelles qu'elle subit. Ces études montrent à la fois que l'être humain est soumis à différents invariants socio-cognitifs orientant la perception - comme celui qui tend à donner plus d'importance à la gravité d'un événement qu'à sa fréquence d'occurrence (Bontempo et al., 1997) - mais aussi que le contexte dans lequel le risque est apprécié influence grandement la valeur symbolique qui lui est associé et donc la façon dont il est perçu (Peretti-Watel, 2000).

Dans le but d'analyser les différents systèmes d'interprétations mis en place par les pratiquants des stations face au danger nous avons eu recours au concept des représentations sociales (Moscovici, 1976 ; Jodelet, 1989) et à la théorie du noyau central (Abric, 1994). Une précédente étude (Reynier, Soulé, 2002), de type qualitatif, avait permis de présenter les grands thèmes autour desquels se structure la représentation étudiée et d'appréhender ceux qui semblaient y occuper une position privilégiée. Ce travail se devait néanmoins d'être complété par une étude de type quantitatif, indispensable pour comprendre la dynamique des interactions sociales qui se nouent autour de l'enjeu symbolique que constitue le risque en stations de sports d'hiver.

Les hypothèses émises sont que les différents types de pratiquants, identifiés à partir de leur pratique sportive, ont des représentations sociales du risque différenciées. Ces différences ne résulteraient pas des spécificités socio-démographiques des populations étudiées et sont donc véritablement liées au fait qu'elles pratiquent, en station, des activités sportives singulières.

### Méthodologie

#### *Elaboration de l'instrument d'observation*

L'élaboration du questionnaire a été réalisée suite à une phase de pré-enquête, réalisée sous la forme de 30 entretiens non directifs et d'un focus groupe destinés à repérer les thèmes autour desquels se structure la représentation sociale étudiée. Les résultats de l'analyse thématique de ces entretiens ont servi de base à la réalisation du questionnaire. Celui-ci se compose de trois parties distinctes : la première est destinée à repérer le noyau central de la représentation, la seconde les éléments périphériques et la troisième les caractéristiques socio-démographiques et sportives des pratiquants.

#### *La construction de l'échantillon*

Afin d'obtenir un échantillon qui représente le mieux possible la population des pratiquants des stations, la méthode d'échantillonnage choisie a consisté à interroger dans les différents types de stations définis par le SEATM (2002) un nombre de personnes qui soit proportionnel à leur taux de fréquentation (estimé à partir du nombre de journées skieurs enregistré dans chacun d'eux). Afin que tous les individus de la population parente aient la même probabilité d'être interrogés, les enquêtes ont été

réalisées en faisant varier les facteurs suivants : période de l'année (vacances scolaires des zones A, B et C, et hors-vacances), jour de la semaine, horaire dans la journée, lieux dans la station.

1200 questionnaires ont ainsi été récoltés en respectant le choix aléatoire des pratiquants.

#### *Traitement des données*

Afin de repérer le noyau central de la représentation, les réponses obtenues à la question « Quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit lorsque l'on vous dit risque en stations de sports d'hiver » ont été soumises à une analyse de similitudes basée sur l'indice de similarité de Jaccard.

Les éléments périphériques ont quant à eux été analysés à partir des degrés d'approbation ou de désapprobation des individus à propos de 33 opinions relatives à la question du risque sur les domaines skiables alpins. Celles-ci ont d'abord fait l'objet d'une analyse en composantes principales afin de repérer celles qui formaient des regroupements intelligibles, puis une analyse de la variance à trois facteurs inter-sujets (âge ; sexe ; type de pratique) a été réalisée afin de comparer les scores des différents groupes de pratiquants sur chacun des 5 regroupements repérés.

#### **Résultats**

Les résultats confirment les hypothèses émises. Les surfeurs, les skieurs et les adeptes des patinettes (qui représentent à eux trois 99.4 % des pratiquants des stations) diffèrent selon leurs représentations sociales du risque sur les domaines skiables alpins ; ces différences ne résultent pas de leurs spécificités socio-démographiques. Les significations attribuées par les surfeurs et les skieurs (au-delà de leur nature même, qui sera présentée lors de la communication) ne reposent pas sur des divergences essentielles. Par contre, les adeptes des patinettes s'avèrent être véritablement singuliers dans leur appréhension du risque en stations de sports d'hiver, celle-ci prenant son origine dans des systèmes de normes et de valeurs différents de ceux des autres pratiquants des stations.

#### **Références**

- Abric, J.C. (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris: PUF.
- Bontempo, R.N., Bottom, W.P., & Weber, E.U. (1997). Cross-cultural differences in risk perception: a modeling approach. *Risk Analysis*, 17, 479-488
- Corneloup J., & Soule B. (2002). La gestion du risque dans les activités sportives de pleine nature. *Les Cahiers Espaces*, 73, 32-52. Paris: Editions Touristiques Européennes.
- Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris: PUF.
- Le Breton, D. (1991). *Passion du risque*. Paris : Métailié.
- Maurice, A. (1987). *Le surfeur et le militant*. Paris: Autrement.
- Moscovici, S. (1971). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris: PUF.
- Peretti-Watel, P. (2000). *Sociologie du risque*. Paris: Armand Colin.
- Pociello, C. (1991). Sur quelques fonctions sociales de l'aventure: initiation, conjuration et ordalie juvéniles. *Société*, 34, 367-377
- Reynier, V., & Soule, B. (2002). Représentations sociales du risque chez les pratiquants des stations de sports d'hiver. *Actes du premier congrès de la SSSLF*. Paris: L'Harmattan.
- SEATM (2002). *Bilan de la saison 2001/2002 des sports d'hiver*. Service d'Etude et d'Aménagement Touristique de la Montagne, Secrétariat d'Etat au Tourisme.
- Soule, B., & Corneloup, J. (2002). La gestion de la sécurité dans les stations de sports d'hiver. *Les Cahiers Espaces*, 73, 81-98. Paris: Editions Touristiques Européennes.

## ***L'illusio* bénévole, ou les paradoxes de l'engagement associatif sportif**

Emmanuelle Walter

Faculté des Sciences et des Métiers du Sport, Valenciennes  
Laboratoire APS et Sciences Sociales (Lab. 15866A), Strasbourg

Dans l'imaginaire collectif, l'espace associatif et le bénévolat représentent des valeurs auxquelles se rattache une vision idéale de la vie en société : l'existence d'un espace associatif et bénévolat présuppose implicitement qu'à côté d'un espace économique marchand dominé par une exacerbation des rapports de concurrence et par le culte de la rentabilité, et d'un espace public régenté par une classe politique trop éloignée des réalités concrètes du terrain, existerait un espace « différent » qui cumulerait tous les avantages : celui d'être générateur de rapports sociaux « non économiques », dominé par des valeurs d'échange telle que la solidarité, la fraternité, le don...etc., et celui d'être immédiatement et sans conditions accessibles à tous de manière libre et directe.

La notion même de bénévolat, qui vient étymologiquement de *bene volo*, et qui signifie à la fois « bien vouloir » et « vouloir le bien » porte de manière emblématique cette double promesse autour de laquelle se cristallise un remarquable consensus collectif.

De même, dans un monde sportif où la surenchère passionnelle des enjeux symboliques et économiques du sport génère corruptions, tricheries et violences, le bénévolat sportif apparaît comme une figure emblématique de la « culture sportive originelle » :

- Porteur des valeurs de gratuité et de don de soi, il s'oppose symboliquement aux intérêts marchands générés par le commerce du sport.
- Symbole de solidarité et de fraternité, le bénévolat se positionne comme un « contre-pouvoir » à l'exacerbation de « l'esprit de compétition » et des logiques de concurrence qui le sous-tendent.
- Symbole d'engagement et de militantisme, il s'oppose symboliquement à l'individualisme sportif et à ses formes consuméristes et versatiles, souvent associées au sport auto-organisé
- Symbole d'amateurisme et de liberté, il se veut à l'antithèse de tout « professionnalisme » et des contraintes et complexités administratives qui régulent notamment le travail sportif

Enfin, face aux pouvoirs politiques impliqués de fait dans une partie de l'organisation du sport (international, national et local), il représente une forme d'organisation de la société civile qui se veut au plus proche du citoyen et attaché aux valeurs de la démocratie locale et de proximité.

Or l'analyse approfondie des ressorts du sport associatif et de l'engagement bénévole montre une réalité sociologique plus complexe qu'il n'y paraît, ou plus exactement l'existence de paradoxes entre d'un côté la mise en scène de valeurs morales associées au bénévolat, et de l'autre la prégnance de rapports de concurrence entre associations sportives et entre bénévoles pour la reconnaissance et la domination.

Autrement dit, loin d'être un espace égalitaire pétri par des valeurs de solidarité et dépouillé de tout rapports et enjeux de pouvoir, l'espace associatif sportif est hiérarchisé et structuré par des rapports de pouvoir, aussi bien entre les associations sportives qu'entre les bénévoles eux-mêmes.

*L'illusio* bénévole est donc construite sur un paradoxe : d'un côté la mise en scène d'une « excellence morale » fondée sur les valeurs idéales du bénévolat, de l'autre côté la quête d'une reconnaissance sociale qui passe par l'acquisition du capital économique, politique et sportif correspondant.

Parmi les thèmes révélateurs de ce « double-jeu », celui de « la professionnalisation dans le sport associatif » est particulièrement symptomatique : alors que l'amateurisme est une valeur symboliquement structurante du bénévolat sportif (à la fois dans le sens de la « gratuité de l'acte » et de l'absence des contraintes et pesanteurs inhérentes à toute activité professionnelle), le développement de toutes sortes de formes de « professionnalisation » dans le sport associatif est encouragé par les bénévoles eux-mêmes.

Cette réflexion se base sur une enquête menée auprès de 51 bénévoles sportifs issus de 20 associations sportives Strasbourgeoises<sup>1</sup>. La construction de l'échantillon suit un double processus méthodologique

<sup>1</sup> Walter, E., Logiques de l'engagement dans le sport associatif ; de *l'illusio* bénévole, thèse de doctorat STAPS mention « Sport et sciences sociales » (dir B Michon), Université Marc Bloch de Strasbourg, octobre 2001.

de sélection des associations sportives, puis de sélection des bénévoles au sein de chaque association sportives, le choix de ces dernières étant lui-même fonction d'un travail de caractérisation, puis de segmentation de l'espace associatif sportif Strasbourgeois. C'est la mise en relation des « profils associatifs » (et de la position d'une association en fonction de ses caractéristiques sportives, économiques...etc.) et des « profils bénévoles » (propriétés sociales, représentations) qui permet de construire les dynamiques de l'espace associatif local et d'en dégager les logiques de l'engagement bénévole.

### **Références**

- Andreff, W., & Nys, J.F. (1988) *Economie du sport*. Paris: PUF.
- Archambault, E. (1996) *Le secteur sans but lucratif; associations et fondations en France*. Paris: Economica.
- Chazaud, P. (1993) *La difficile évolution du bénévolat sportif vers le management*. In A. Loret (Ed.), *Sport et management. De l'éthique à la pratique* (pp.71-79). Paris: Dunod.
- Gasparini, W. (1995). *Enjeux de l'engagement associatif. Contribution à une sociologie de l'organisation sportive locale*. Thèse de sociologie, Université Marc Bloch, Strasbourg.
- Meda, D. (1999) Risques et limites du tiers secteur. *Transversale, science et culture*, 57, mai-juin, 21-22.